

Claude Goulet  
Department of Political Science  
McGill University

L'IMPACT DE L'IDEOLOGIE SUR LE DEVELOPPEMENT  
AU SENEGAL ET EN COTE D'IVOIRE

A thesis submitted to the  
Faculty of Graduate Studies and Research  
in partial fulfillment of the  
requirements for the degree of  
Master of Arts

Montréal, Québec  
Août 1988

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à ceux qui, par leurs commentaires, m'ont aidé à compléter ce mémoire: monsieur Daniel Latouche, mon directeur de thèse et monsieur Guy Goulet, mon père, professeur à l'UQAM.

Je désire également remercier des amis ivoiriens qui m'ont aidé à mieux connaître et comprendre leur pays: monsieur Konan Kouadio, étudiant au doctorat en sciences politiques à l'Université Laval et monsieur Guessan-Bi Kouassi, chargé d'études au Ministère du Plan de la Côte d'Ivoire.

## RESUME

*Les pays d'Afrique Noire n'ont pas tous connu le même succès dans leurs efforts de développement. De nombreux auteurs ont cherché à comprendre les causes de ces différences, tant sur le plan économique que sur le plan social. Divers facteurs pourraient expliquer cette situation comme, par exemple, les conditions économiques mondiales, le climat ou la géographie. On peut aussi s'interroger à savoir dans quelle mesure des éléments politiques contribuent au développement d'un Etat.*

*Dans ce mémoire, nous nous intéressons particulièrement à un aspect de la politique intérieure. Nous vérifions l'hypothèse selon laquelle les idéologies des chefs d'Etat influent de façon différenciée sur la performance socio-économique. Nous avons retenu le Sénégal et la Côte d'Ivoire, pays qui offrent des particularités intéressantes pour cette étude. Ils ont tous deux été politiquement stables depuis leur indépendance bien que les options de leur président différaient considérablement, Léopold Senghor ayant adopté le socialisme africain alors que Félix Houphouët-Boigny s'appuyait sur l'approche capitaliste. Pour vérifier si ces idéologies ont influé sur le processus de développement, nous procédons en trois étapes : l'analyse des idéologies, l'analyse des plans de développement et l'évaluation de leur impact sur la performance socio-économique.*

## **ABSTRACT**

Countries of black Africa have not enjoyed the same success in their attempt at developing themselves. Many authors have tried to understand the cause of these differences on the economic level as well as on the social level. Various factors such as the world economic conditions, the climate or the geography could explain this situation. To what extent the political elements can contribute to the development of the state is another point to be considered.

In this thesis, we will look closely at one aspect of domestic politics. We will verify the hypothesis which supposes that the ideologies of the head of state can influence the socioeconomic performance in various ways. For the purpose of this thesis, we chose two countries with interesting characteristics, Senegal and Ivory Coast. Both countries have been politically stable since their independence even though the presidents' choices differed considerably. For one, Léopold Senghor adopted African socialism while Félix Houphouët-Boigny chose the capitalist approach. In order to verify if these ideologies have influenced the development process, we will proceed in three stages: ideology analysis, development plans analysis, and then, assessment of their impact on the socioeconomic performance.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

### PREMIERE PARTIE L'IDEOLOGIE DANS LE PROCESSUS DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE I: DEPENDANCE, DEVELOPPEMENT ET IDEOLOGIE: UNE REVUE DE LA LITTERATURE.....	7
CHAPITRE II: L'IDEOLOGIE COMME GUIDE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.....	20
CHAPITRE III: LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET LEUR RESULTAT.....	28

### DEUXIEME PARTIE IDEOLOGIES ET CHANGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES AU SENEGAL ET EN COTE D'IVOIRE

CHAPITRE IV: LE SENEGAL ET LA COTE D'IVOIRE: LE MILIEU RURAL EN 1960.....	37
Le Sénégal.....	38
La Côte d'Ivoire.....	42
Conclusion.....	49
CHAPITRE V: LES IDEOLOGIES: LE SOCIALISME SENEGALAIS ET LE CAPITALISME IVOIRIEN.....	51
Le socialisme sénégalais.....	53
Le capitalisme ivoirien.....	62
Conclusion.....	70

CHAPITRE VI: LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT AU SENEGAL ET EN COTE D'IVOIRE.....	74
Les plans de développement sénégalais.....	76
Les plans de développement ivoiriens.....	83
Conclusion.....	92
CHAPITRE VII: LE MILIEU RURAL VINGT ANS APRES LES INDEPENDANCES.....	97
CONCLUSION.....	108

#### ANNEXES

ANNEXE I: PLANS DE DEVELOPPEMENT DU SENEGAL.....	115
ANNEXE II: PLANS DE DEVELOPPEMENT DE LA COTE D'IVOIRE	119
BIBLIOGRAPHIE.....	122

## INTRODUCTION

Depuis 1945, l'accession à l'indépendance de nombreuses colonies a sensiblement modifié l'échiquier mondial. On a commencé à parler du Tiers-Monde pour désigner l'ensemble des pays peu développés économiquement et n'appartenant ni au monde «occidental», ni au camp socialiste. Or, à l'intérieur même de cette entité, on constate des disparités flagrantes, les pays ayant enregistré des taux de croissance assez différents et ayant atteint divers stades de développement.<sup>1</sup> Plusieurs théories ont tenté d'expliquer cette situation à partir de l'environnement international et ont attribué le développement ou le non-développement à «l'ordre économique mondial». Bien que ces multiples interprétations aient permis de mieux comprendre le Tiers-Monde dans son ensemble, on s'interroge toutefois sur les écarts quant aux taux de croissance et au progrès social entre

---

<sup>1</sup> Au cours de cette étude, nous utiliserons les termes croissance et développement selon la définition qu'en donne D.F. Dowd: "La croissance est un processus quantitatif impliquant principalement l'extension d'une structure de production déjà établie, tandis que le développement suggère des changements qualitatifs, la création de nouvelles structures économiques et non économiques." (Cité par: Guy Caire, "Idéologie du Développement et Développement de l'Idéologie", Tiers-Monde, Tome XV, no.57, 1974, p.7).

pays qui, à première vue, disposaient d'instruments de développement similaires.<sup>2</sup>

Cette question se pose avec encore plus d'acuité en Afrique tropicale puisque, en règle générale, les pays ayant obtenu leur indépendance politique à peu près au même moment ont progressé sur les plans économique et social assez inégalement. Même si tous les pays de cette région, à l'exception de la République sud-africaine et du Gabon, se classent parmi les pays les plus pauvres de la planète, on observe des écarts considérables, toutes proportions gardées, quant au Produit national brut (P.N.B.) par habitant. Par exemple, en 1984, il se situait à 160\$ pour le Burkina Faso, 190\$ pour le Niger, 610\$ pour la Côte d'Ivoire, et à 1140\$ pour la République populaire du Congo.<sup>3</sup>

Evidemment, de nombreux facteurs peuvent expliquer, du moins partiellement, cette situation. Certains pays sont moins pourvus que d'autres en richesses naturelles, d'autres ont connu des conditions climatiques plutôt pénibles, ou encore sont situés dans une région où les communications

---

<sup>2</sup> Cela a amené Lloyd G. Reynolds à noter que, peu importe son utilité dans les débats politiques, le terme Tiers-Monde n'offre aucun intérêt au plan économique (Economic Growth in the Third World: 1850-1980, New Haven, Yale University Press, 1985, p.439). D'ailleurs, comme le montre Pierre-François Gonidec, il s'agit plutôt d'un concept défini historiquement (Relations Internationales, Paris, Montchrestien, 1974, p.128).

<sup>3</sup> Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1986, Washington, D.C., B.I.R.D./Banque mondiale, 1986, pp.198-199.

sont plus difficiles. C'est le cas, notamment, de la plupart des pays enclavés. Ces interprétations font appel à de nombreuses sciences telles la géologie, la climatologie, ou la géographie. Cependant, si ces dernières peuvent aider à comprendre la situation économique d'un pays à un moment donné, elles n'expliquent pas les écarts quant aux taux de croissance du P.N.B. et des divers secteurs de l'économie, ni les changements apportés aux structures sociales.

Cette étude s'intéressera donc aux transformations socio-économiques dans les pays du Tiers-Monde, et particulièrement en Afrique Noire.<sup>4</sup> Nous chercherons notamment à voir où s'inscrit la dimension politique dans le développement, et ce, à travers l'analyse de l'idéologie. Il serait difficile d'essayer de comprendre la dynamique africaine en ignorant ce facteur qui a constitué le thème central des mouvements de libération et qui, encore aujourd'hui, occupe une place prépondérante dans les débats sur l'Afrique de demain.

Cette recherche se divisera en deux parties. Nous nous pencherons d'abord sur le cadre théorique et sur la formu-

---

<sup>4</sup> Nous parlerons indifféremment d'Afrique Noire ou d'Afrique tropicale pour désigner les 39 pays situés au sud du Sahara et dont la liste apparaît dans le rapport de la Banque mondiale intitulé: Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara: Programme indicatif d'action (Washington, D.C., B.I.R.D./Banque mondiale, 1981, p.165). Soulignons que la République sud-africaine et la Namibie ne font pas partie de cette liste, de même que six pays ayant une population inférieure à un demi-million d'habitants (Cap-Vert, Comores, Guinée Equatoriale, Djibouti, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles).

lation de notre hypothèse. Au premier chapitre, nous ferons ressortir quelques perspectives sous lesquelles ont été analysés la croissance et le développement. A travers un résumé de différents ouvrages portant sur les transformations socio-économiques dans le Tiers-Monde, nous verrons mieux sous quel angle nous approfondirons la question initiale. Ayant observé que la plupart de ces études ont souligné l'importance de l'idéologie dans le processus de développement, nous consacrerons le deuxième chapitre à la définition du concept d'idéologie, en nous limitant toutefois à sa dimension pratique. Nous illustrerons ensuite cette interprétation par un aperçu des idéologies dominantes en Afrique Noire. Au troisième chapitre, nous nous intéresserons à la façon dont l'idéologie est liée au développement. Nous expliquerons comment nous entendons vérifier si le fait de prendre telle ou telle direction influe sur les résultats obtenus par les gouvernements africains dans leurs tentatives de développement. Nous montrerons également que l'analyse des cas du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire nous permettra de vérifier notre hypothèse.

La seconde partie portera sur la relation entre l'idéologie et la performance socio-économique. Au chapitre quatre, nous présenterons la situation en milieu rural au Sénégal et en Côte d'Ivoire en 1960. Les trois chapitres suivants seront consacrés à la vérification de notre hypo-

thèse. Nous décrirons les deux idéologies -- le socialisme sénégalais et le capitalisme ivoirien -- et relèverons leurs principales caractéristiques. Nous regarderons ensuite si ces dernières ont entraîné des différences au niveau du contenu des plans de développement élaborés par les gouvernements des deux pays. Le cas échéant, nous examinerons si les différences persistaient après l'exécution des plans. Cela devrait nous permettre d'évaluer, en conclusion, dans quelle mesure l'idéologie peut être utilisée pour expliquer les résultats différents obtenus par les pays d'Afrique Noire en ce qui regarde leur croissance et leur développement.

**PREMIERE PARTIE**  
**L'IDEOLOGIE DANS LE PROCESSUS**  
**DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT**

**CHAPITRE I**  
**DEPENDANCE, DEVELOPPEMENT ET IDEOLOGIE:**  
**UNE REVUE DE LA LITTERATURE**

On remarque que les théories sur la dépendance et le développement sont généralement basées sur une compréhension polaire de la planète.<sup>1</sup> Le Tiers-Monde est compris comme un ensemble homogène dont le destin dépend du comportement du bloc occidental, représentant absolu du mode de production capitaliste. Cependant, au-delà des discussions sur les relations Nord-Sud, certains auteurs font intervenir les Etats en tant qu'agents du développement. Ils cherchent à évaluer dans quelle mesure des facteurs endogènes déterminent la performance socio-économique des pays dits sous-développés. Nous verrons donc comment ils interprètent les écarts en matière de développement et essaierons d'en faire ressortir les points essentiels.

Dans son étude sur la croissance économique dans le Tiers-Monde, Lloyd G. Reynolds se penche sur cette question. A partir d'une approche historique par laquelle il cherche à situer les différentes phases de développement

---

<sup>1</sup> Pierre-François Gonidec illustre cela lorsqu'il écrit "qu'il y a historiquement un lien entre le développement des Etats capitalistes et le sous-développement du tiers monde, que c'est la constitution d'un système capitaliste mondial qui a contribué à créer ces deux pôles contradictoires: le pôle positif du développement et le pôle négatif du sous-développement." (Relations Internationales, p.129).

selon les pays («Extensive Growth»; «Turning Point»; et «Intensive Growth»), il relève quelques mesures de la croissance. Il note que la compétitivité internationale (croissance et diversification des exportations), la croissance du rendement agricole et un haut taux d'investissements expliquent en partie les écarts entre les taux de croissance de différents pays.<sup>2</sup> Mais, ajoute-t-il, la source d'une croissance soutenue reste une énigme.

Constatant que les modèles économiques excluent généralement l'élément politique, Reynolds examine brièvement le lien entre la croissance et certaines variables politiques. Ainsi, il remarque que ces dernières expliquent, du moins en partie, la performance économique.<sup>3</sup> D'ailleurs, pour illustrer cette relation, il consacre le dernier chapitre de son ouvrage aux fonctions du gouvernement, particulièrement en ce qui a trait à son rôle dans le développement économique. Il cherche à évaluer la portée de l'action gouvernementale dans le processus de croissance, et ce, à travers un bref regard sur les politiques agricoles, les politiques commerciales et l'importance du secteur

---

<sup>2</sup> Reynolds, Economic Growth. Au chapitre 15 ["Comparative Growth Performance", (pp.347-418)], il élimine toutefois certains facteurs, tels la croissance de la population, la proportion de terres arables par habitants et la taille du pays pour expliquer les taux de croissance différents d'un pays à l'autre.

<sup>3</sup> Il écrit, pour en montrer l'importance: "For good or ill, government seems central to economic growth." (Ibid., p.418).

public dans l'industrie. Il conclut que, par leurs interventions, les gouvernements ont un impact certain, mais pas nécessairement celui désiré, sur la performance économique.

Samir Amin s'intéresse lui aussi à la croissance économique. A travers l'analyse des neuf Etats francophones d'Afrique occidentale, du Ghana et de la Gambie, il cherche à expliquer l'échec de ces pays dans leurs tentatives pour accéder à une indépendance économique.<sup>4</sup> A l'instar de Reynolds, Amin identifie différentes phases par lesquelles sont passés ces pays. C'est la mise en valeur coloniale extravertie qui lui apparaît comme étant la pierre angulaire modifiant les structures traditionnelles de l'Afrique de l'Ouest. De cela résultent divers facteurs qui, selon lui, illustrent le sous-développement, à savoir une crise permanente des finances publiques, une dépendance extérieure étroite et la balkanisation de la région.<sup>5</sup>

Conséquemment, pour Amin, ces impasses mènent invariablement aux mêmes problèmes pour tous les pays de la région. Les écarts quant aux taux de croissance ne dépendent que du fait qu'ils franchissent les étapes à différents moments. Ainsi, il considère que les options idéologiques ne sont pas déterminantes sur la performance socio-économique. Les solutions «libérales» conduisent nécessairement à

---

<sup>4</sup> Samir Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, Paris, Les Editions de Minuit, 1971, p.19.

<sup>5</sup> Ibid., p.18.

la crise permanente des finances publiques et de la balance des paiements puisque, comme il le constate, elles continuent de s'appuyer sur un développement extraverti.<sup>6</sup> D'un autre côté, il note que les solutions «socialistes» par lesquelles l'Etat occupe un rôle plus actif n'ont pas produit les résultats espérés. Elles ont débouché sur une inflation sans issue dans les pays qui n'étaient pas encore mis en valeur au moment de la décolonisation, alors que le refus de "rompre avec les forces sociales intérieures" issues de la croissance coloniale antérieure a paralysé les efforts de développement des pays mis en valeur très tôt.<sup>7</sup>

Amin conclut que les diverses solutions conduisent à la même impasse une fois les limites de la croissance extravertie atteintes. Selon lui, seule une politique de développement autocentré et financée par des moyens nationaux pourrait assurer le développement des pays d'Afrique occidentale car, contrairement à la mise en valeur extravertie, elle ne s'appuierait pas sur des facteurs exogènes sur lesquels l'Etat n'a aucun contrôle.

Elliot J. Berg se penche sur le cas du Ghana et de la Côte d'Ivoire.<sup>8</sup> Il cherche les facteurs pouvant expliquer

---

<sup>6</sup> Ibid., p.183.

<sup>7</sup> Ibid., p.255.

<sup>8</sup> Elliot J. Berg, "Structural Transformation versus Gradualism: Recent Economic Development in Ghana and the Ivory Coast", dans: Ghana and the Ivory Coast: Perspectives on Modernization, édité par Philip Foster et Aristide R. Zolberg, Chicago, The University of Chicago Press, 1971,

que ces deux pays voisins, assez semblables quant à leur structure sociale, leur stade de développement et leur environnement général, aient obtenu des résultats très différents dans leurs efforts de développement. Constatant que leurs stratégies de développement se trouvent aux deux extrêmes, il formule l'hypothèse que celles-ci influent sur la performance économique. Après avoir résumé les différentes théories tendant à expliquer le succès économique de la Côte d'Ivoire dans les années qui ont suivi son indépendance et l'échec des politiques de développement ghanéennes sous Nkrumah, il veut démontrer l'importance des politiques économiques.

Berg note que l'adoption d'une stratégie de développement graduel («gradualism») en Côte d'Ivoire entraîne une plus grande flexibilité et productivité de l'économie.<sup>9</sup> Cette stratégie s'appuie d'ailleurs sur une croissance orientée vers l'extérieur, le potentiel du secteur de l'exportation, la primauté du secteur agricole, et l'encouragement des investissements privés.<sup>10</sup> D'un autre côté, il considère que la stratégie prônant des transformations structurelles («transformationism») conduit inéluctablement à l'échec, comme le montre l'exemple du Ghana. Il explique cela par le fait qu'en insistant surtout sur le développe-

---

pp.187-230.

<sup>9</sup> Ibid., p.228.

<sup>10</sup> Ibid., p.187.

ment industriel et en voulant réduire la dépendance extérieure, on détruit le système décisionnel, on perd le contrôle des dépenses, on crée un désordre administratif généralisé et la politisation du secteur public rend la planification, le contrôle et l'évaluation des programmes et projets presque impossibles.<sup>11</sup>

Ainsi, la seule voie qui convienne aux petits pays peu développés est, toujours selon Berg, celle qui s'appuie sur une stratégie de développement graduel. D'après lui, cette dernière est associée à un véritable développement économique car, en dépit d'une dépendance accrue envers les facteurs de production externes et les marchés étrangers, elle permet de consolider la nation, de développer des services administratifs et sociaux et d'accroître les connaissances de l'environnement et de son exploitation.<sup>12</sup> Bref, pour cet auteur, c'est d'abord l'orientation économique qui détermine la performance des Etats peu développés.

---

<sup>11</sup> Ibid., p.229.

<sup>12</sup> Ibid., p.230. Par contre, John Cartwright - qui utilise les termes «accomodation» et «transformation» pour définir les stratégies de développement - note que les stratégies des pays africains n'influent aucunement sur la performance. Pour illustrer cela, il a considéré que la Guinée, la Tanzanie et la Somalie représentent la stratégie de la transformation. (Political Leadership in Africa, Croom Helm, 1983, pp.53 ss.) Il faut toutefois souligner que l'analyse de Berg précédait la crise du pétrole et les sécheresses en Afrique de l'Est et de l'Ouest qui ont considérablement modifié les capacités d'interventions des Etats.

Ces diverses analyses sur le développement dans le Tiers-Monde illustrent bien les multiples interprétations expliquant les écarts quant à la performance socio-économique. Pourtant, même si tous les auteurs cités ne s'accordent pas sur la place à donner aux discours et aux actions des gouvernements, il reste que ces thèmes ont constitué un aspect essentiel de leurs recherches. Cependant, Amin considère que la colonisation et la balkanisation ont créé de telles impasses en Afrique de l'Ouest que les tentatives gouvernementales d'orienter l'activité économique sont vouées à l'échec. L'Etat n'a qu'un rôle secondaire compte tenu du fait que la planification du développement dépend largement des conditions de la demande extérieure et du capital étranger. Comme il estime qu'il est pratiquement impossible de rompre avec "la politique de priorité absolue donnée au développement extraverti"<sup>13</sup>, on peut alors s'interroger sur le rôle qu'il attribue aux gouvernements. Il nous semble que, même si la dépendance dans ses fondements mêmes ne peut être éliminée, les facteurs politiques endogènes pourraient, dans une certaine mesure, affecter le développement.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.304.

<sup>14</sup> Aristide R. Zolberg note d'ailleurs que certains révisionnistes de la dépendance reconnaissent que seule l'action étatique, même si elle ne contribue pas à surmonter la dépendance, permet au pays du Tiers-Monde "de la diriger dans une voie relativement plus constructive par rapport aux intérêts du pays". ("La redécouverte de la Côte d'Ivoire", Politique Africaine, no.9, 1983, p.124).

C'est justement le point de vue adopté par Reynolds. Celui-ci note d'ailleurs que, en grande partie, un pays croît à partir des efforts intérieurs que les facteurs externes peuvent encourager mais non remplacer.<sup>15</sup> Ces efforts se basent notamment sur les ressources humaines et matérielles, la structure des institutions économiques, la stabilité et la compétence du gouvernement, et l'orientation politique.

Ce dernier facteur par lequel l'Etat décrit l'attitude à adopter à l'égard de l'entreprise privée, se rapproche des stratégies de développement telles que définies par Berg. Il voit dans l'adoption de celles-ci l'instrument par excellence permettant aux gouvernements d'orienter l'économie de leur pays. Or, nous considérons que ces stratégies reflètent la partie économique de ce qu'il est convenu d'appeler l'idéologie. Conséquemment, nous nous interrogeons sur le lien entre idéologie et développement.

A cet effet, il est intéressant d'observer les conclusions auxquelles arrive Crawford Young après une étude de la relation entre les idéologies en Afrique et la performance socio-économique.<sup>16</sup> Constatant que depuis les indépendances l'économie politique de l'Afrique a été définie selon deux axes, à savoir l'idéologie et la performance, il

---

<sup>15</sup> Reynolds, Economic Growth, p.439.

<sup>16</sup> Crawford Young, Ideology and Development in Africa, New Haven, Yale University Press, 1982, p.9.

s'interroge sur la signification d'un tel phénomène.<sup>17</sup> Il cherche à comprendre pourquoi les partisans de l'économie de marché se décrivent comme «pragmatiques» et ne s'intéressent qu'aux résultats obtenus alors que ceux ayant opté pour la voie socialiste, africaine («populist-socialism») ou scientifique («afro-marxist»), attachent une grande importance aux discours.

Puisque, selon Young, la dépendance ne peut expliquer la performance radicalement différente des Etats,<sup>18</sup> il suppose que les préférences idéologiques en Afrique jouent un rôle dans le processus de développement. Il fait ainsi une analyse des pays du continent africain à partir de six critères qui, à son avis, illustrent la performance socio-économique.

Sur le premier d'entre eux, à savoir la croissance, il note que si on exclut les producteurs de pétrole, ce sont des Etats ayant misé sur le capitalisme africain qui ont obtenu la plus forte croissance économique. Toutefois, quelques-uns des pays où le socialisme scientifique et le socialisme africain étaient les options défendues ont également connu une croissance respectable. Par conséquent, l'idéologie n'apparaît pas comme un élément déterminant

---

<sup>17</sup> Ibid., p.7. Y.A. Fauré et J.F. Médard résument cette idée lorsqu'ils écrivent: "...on juge les pays socialistes à leurs discours et les pays capitalistes à leur action." (Idem, éditeurs, Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Paris, Editions Karthala, 1982, p.13).

<sup>18</sup> Young, Ideology and Development, p.8.

dans le processus de croissance bien que, de toute évidence, elle puisse l'affecter. La même observation s'applique également pour la performance telle qu'évaluée à partir des critères d'égalité, d'autonomie, de dignité humaine, de participation et de capacité de l'Etat.

Même s'il observe que le modèle capitaliste est associé à l'enrichissement de l'élite africaine et des étrangers, Young considère que de hauts taux de croissance permettent malgré tout d'améliorer le niveau de vie de l'ensemble de la population. Inversement, il constate que la plus juste redistribution des ressources prônée par les Africains marxistes ou socialistes s'avère bénéfique seulement si l'Etat obtient une bonne performance économique. Le critère d'égalité est donc intimement lié à celui de croissance.

Quant à l'autonomie de la nation, ce sont d'abord les ressources disponibles qui déterminent le degré de dépendance économique. Young observe que la voie choisie importe peu. Il remarque que parmi les Etats relativement autonomes, les trois options apparaissent. De même, les Etats très dépendants sont autant ceux prônant le marxisme que ceux se réclamant du socialisme ou du capitalisme. Puis Young poursuit, notant que les questions de dignité humaine dépendent plus du type de dirigeant que de l'orientation idéologique et que la participation populaire a été encouragée ou surtout éliminée tant du côté capitaliste que des

côtés socialiste et marxiste. Finalement, il note que la capacité de l'Etat s'est réalisée partout de la même façon, c'est-à-dire en donnant la priorité aux institutions publiques.

Malgré tout, il arrive à la conclusion que les choix idéologiques influencent, d'une manière significative, les fondements des politiques, qu'ils déterminent les stratégies de développement.<sup>19</sup> Compte tenu du fait que, au moment de l'indépendance, certains pays se ressemblaient considérablement, Young constate que les idéologies nettement divergentes les ont rendus très différents l'un de l'autre vingt ans plus tard.<sup>20</sup> Cependant, à partir des six critères qu'il a retenus, il ne peut démontrer que l'engagement idéologique du régime explique à lui seul la performance. D'autres facteurs doivent également être considérés.<sup>21</sup> De plus, il n'explique pas comment s'exercerait cette relation entre idéologie et performance, pas plus qu'il ne montre dans quelle mesure les politiques y seraient liées. Consé-

---

<sup>19</sup> Ibid., p.326. Pour un résumé et une interprétation des résultats de Young, voir la conclusion ("Ideology, the Post-Colonial State and Development") du livre de William Tordoff (Government and Politics in Africa, Bloomington, Indiana Univ. Press, 1984, pp.261-295).

<sup>20</sup> Young, Ideology and Development, p.326. Il donne comme exemples la Côte d'Ivoire et la Guinée d'une part, et le Kenya et la Tanzanie d'autre part.

<sup>21</sup> Par exemple, il mentionne les ressources disponibles, les conditions climatiques, la proximité des zones de conflit, le coût de l'énergie et de l'alimentation, et surtout, la compétence des dirigeants politiques. (Ibid.).

quement, il sera intéressant d'étudier comment intervient l'idéologie dans le processus de développement.

On a vu qu'il existe de nombreuses hypothèses tendant à expliquer les performances socio-économiques des pays du Tiers-Monde. La majorité des études que nous avons présentées soulignent l'importance des facteurs politiques dans l'analyse de la croissance et du développement. Plusieurs auteurs constatent que les pays d'Afrique Noire dont les dirigeants prônent des idéologies différentes obtiennent des résultats différents sur le plan socio-économique après quelques années d'indépendance. Ils cherchent à vérifier s'il y a une corrélation entre l'idéologie et la performance. Bien que celle-ci ne soit pas toujours clairement apparue, plusieurs accordent à l'idéologie une certaine influence sur le développement. Cette approche a toutefois le désavantage de négliger le contenu de l'idéologie. Elle se contente de l'étiquette. Or, pour réellement évaluer l'impact de l'idéologie, il importe à notre avis d'évaluer comment se comporte chacun de ses éléments dans le processus de développement. Nous chercherons donc, dans une certaine mesure, à approfondir ce thème.

Auparavant, une réflexion plus poussée sur le concept d'idéologie s'impose, et ce, afin de délimiter l'objet de notre étude. Le prochain chapitre sera consacré à la définition de ce concept. A partir de celle-ci, nous pourrions relever les idéologies qui ont dominé en Afrique tropicale

depuis les indépendances. Nous serons alors en mesure de proposer une relation de cause à effet entre l'idéologie et la performance socio-économique.

CHAPITRE II  
L'IDEOLOGIE COMME GUIDE DE  
L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Les débats autour de l'idéologie en Afrique témoignent de l'importance de ce thème depuis la décolonisation du continent. Bien que certains auteurs aient étudié le concept sous ses aspects "génétique" et structural,<sup>1</sup> on remarque que ce sont d'abord les définitions fonctionnelles qui ont retenu l'attention.<sup>2</sup> Cela n'est guère surprenant puisque les changements profonds qui bouleversent l'Afrique depuis une trentaine d'années amènent à s'intéresser aux facteurs exerçant un rôle dans ce processus. L'approche fonctionnelle permet justement d'établir un lien entre l'idéologie et le développement. La description qu'en donne Adam Schaff illustre d'ailleurs cette caractéristique:

---

<sup>1</sup> Adam Schaff écrit: "La définition génétique de l'idéologie part des conditions qui l'ont engendrée ou qui ont accompagnée sa naissance. Sous l'angle de la structure, on définit l'idéologie en partant de ce qui distingue -- du point de vue logique ou de la connaissance -- les phrases composant l'idéologie de celles qui composent la science, par exemple." ("La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la «fin du siècle de l'idéologie»", L'Homme et la Société, no.4, 1967, p.50). Voir aussi: Guy Caire, "Idéologie du Développement", pp.21-30.

<sup>2</sup> Notre but n'est pas de présenter une théorie générale de l'idéologie ni d'en décrire tous les aspects. Nous limiterons notre propos à la définition de l'idéologie d'un point de vue pratique, lié à l'action.

Les définitions fonctionnelles soulignent les fonctions remplies par l'idéologie à l'égard de la société, de groupes sociaux et d'individus.<sup>3</sup>

Cette approche permet d'envisager l'idéologie sous un angle pratique puisqu'elle est en étroite relation avec l'action. Il reste, toutefois, que l'idéologie se voit encore attribuer de multiples interprétations.

Ainsi, pour David E. Apter, l'idéologie exerce deux fonctions fondamentales, à savoir la promotion de la solidarité et de l'identité.<sup>4</sup> Dans les régions en développement, la diminution des tensions entre différentes cultures est le facteur principal par lequel on reconnaît la première fonction. Quant à la fonction d'identité, elle se reflète d'abord sur les divers processus de socialisation en compétition, tant les nouveaux que les traditionnels. L'idéologie vise ici à amener une plus grande cohérence.<sup>5</sup> Bref, pour Apter, le rôle de l'idéologie en est avant tout un d'unification et de légitimation.

Yves Benot, quant à lui, donne une connotation plus péjorative à ce terme. L'idéologie apparaît comme un instrument de mystification dont les objectifs varient selon

---

<sup>3</sup> Schaff, "La définition fonctionnelle de l'idéologie", p.50.

<sup>4</sup> David E. Apter, éditeur, Ideology and Discontent, New York, The Free Press of Glencoe, 1964, p.18.

<sup>5</sup> Ibid., p.23.

la situation.<sup>6</sup> Elle sert parfois à détourner l'attention des principaux problèmes, à gagner du temps, compte tenu de la lenteur à transformer la réalité politique. Dans certains cas, l'idéologie peut carrément déformer cette réalité pour camoufler les failles et les échecs. Finalement, elle peut se présenter comme le système de pensée politique qu'exige une orientation révolutionnaire. Mais, pour Benot, quels que soient les objectifs poursuivis, le recours à l'idéologie compense pour l'absence d'activité politique réelle, il "trahit l'obscur sentiment de manque".<sup>7</sup>

Cependant, la définition que nous adopterons est plus neutre et plus descriptive. Elle ne cherche pas à situer l'idéologie par rapport à une situation particulière, mais dépeint plutôt ses fonctions globalement. De plus, elle ne présuppose rien des utilisateurs de l'idéologie et de leurs objectifs. Schaff respecte cette compréhension du concept lorsqu'il écrit:

L'idéologie est un système d'opinions qui, en se fondant sur un système de valeurs admis, détermine les attitudes et les comportements des hommes à l'égard des objectifs souhaités du développement de la société, du groupe social ou de l'individu.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Yves Benot, Idéologies des Indépendances Africaines, Paris, François Maspero, 1972, p.27.

<sup>7</sup> Idem, "Idéologies, Nation et Structures Sociales en Afrique Noire", Tiers-Monde, tome XV, no.57, 1974, p.140.

<sup>8</sup> Schaff, "La définition fonctionnelle de l'idéologie", p.50. Voir également Paul E. Sigmund, éditeur, The Ideologies of the Developing Nations, New York, Praeger Publishers, 1972, p.42. Il utilise l'idéologie selon la défini-

Une telle définition a l'avantage de délimiter le cadre à l'intérieur duquel nous étudierons la relation entre l'idéologie et son environnement, et ce, sans qu'il faille rejeter les autres interprétations.

Par exemple, Ahmed Mohiddin ne se limite qu'à analyser le rôle de l'idéologie dans l'élaboration des plans de développement même s'il reconnaît qu'elle exerce d'autres fonctions.<sup>9</sup> Patrice Mandeng<sup>10</sup> adopte une approche similaire. Ces deux auteurs voient dans les plans de développement la manifestation de l'idéologie sur un plan concret. Selon eux, la principale fonction de l'idéologie est d'orienter les politiques socio-économiques. Le fait de légitimer l'autorité ou de défendre les intérêts d'une classe dominante est plutôt une conséquence de cette action. C'est donc à partir d'une telle conception de l'idéologie que nous entendons étudier son rôle dans le processus de développement.

Or, pour procéder à une telle analyse, il convient de définir les idéologies d'un point de vue général. On constate que trois types d'idéologies ont dominé la politique

---

tion suivante: "...a body of ideas that serves as a guide and impulse to action,..."

<sup>9</sup> Ahmed Mohiddin, African Socialism in Two Countries, Londres, Croom Helm, 1981, p.12.

<sup>10</sup> Patrice Mandeng, "Interdependence of Development Policy and Ideology", dans: Development Policy in Africa, édité par Joachim Voss, Bonn-Bad Godesberg, Verlag Neue Gesellschaft GmbH, 1973, pp.109-121.

africaine depuis les indépendances, à savoir le capitalisme, le socialisme africain et le socialisme scientifique.<sup>11</sup> Les principes qui les distinguent réfèrent surtout à la participation du capital dans le processus de développement. Pour les tenants du capitalisme, il s'agit "d'accepter les règles du jeu de la rentabilité et de la liberté des transferts,"<sup>12</sup> et ce, même si la domination étrangère est maintenue. Ce sont les lois du marché qui déterminent la répartition des ressources. Ainsi, dans de nombreuses sphères de l'économie, la production repose sur le secteur privé.

A l'opposé, les défenseurs du socialisme scientifique prônent la domination du secteur public. Comme ils conçoivent le développement à travers une réduction de la dépendance extérieure, les nationalisations jouent un rôle essentiel, particulièrement en ce qui concerne les secteurs-clefs de l'économie. Comme le souligne Crawford Young,<sup>13</sup> les marxistes africains sont plus hostiles au colonialisme qu'au capitalisme. Ils ne rejettent donc pas les investissements privés, dont ceux des pays occidentaux. En fait, ils espèrent atteindre l'idéal collectiviste en

---

<sup>11</sup> Voir Young, Ideology and Development, p.12 et passim.

<sup>12</sup> Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.19. Sur les principales caractéristiques du capitalisme en Afrique, voir également Crawford Young, Ideology and Development, p.185.

<sup>13</sup> Young, Ideology and Development, p.29.

éliminant les structures traditionnelles et coloniales. Ils considèrent qu'il est nécessaire de rompre avec le passé.

En exprimant le désir de l'Afrique d'être différente des pays capitalistes et des pays socialistes, le socialisme africain prend une tout autre orientation.<sup>14</sup> Sa réalisation implique, dans une large mesure, une tentative de retourner aux principes directeurs de la société africaine traditionnelle, c'est-à-dire la société telle qu'elle existait avant l'épisode colonial.<sup>15</sup> Dans cette perspective, c'est surtout l'aspect communautaire qui prédomine, plutôt que le collectivisme ou l'individualisme. Ses principales caractéristiques sont la propriété communale, le caractère égalitaire de la société et une forte coopération en raison des nombreuses obligations sociales.<sup>16</sup> Conséquemment, le développement économique africain dépend en grande partie du secteur public,<sup>17</sup> bien que les nationalisations n'apparaissent pas comme essentielles. L'absence de classes sociales signifie que le gouvernement a la responsabilité

---

<sup>14</sup> Voir: Idris Cox, Socialist Ideas in Africa, Londres, Lawrence & Wishart, 1966, p.70; et William H. Friedland et Carl G. Rosberg, Jr., éditeurs, African Socialism, Stanford, Stanford University Press, 1964, p.9.

<sup>15</sup> Kirk Emmert, "African Socialism and Western Liberalism", Africa Quarterly, vol. XV, no. I & II, 1975, p.8. Dans cet article, il analyse le socialisme africain sous l'angle des discours, s'intéressant particulièrement aux points de vue de Julius Nyerere et Léopold S. Senghor.

<sup>16</sup> Friedland et Rosberg, éd., African Socialism, p.5.

<sup>17</sup> Ibid..

d'accumuler du capital sans pour autant éliminer le secteur privé, cette absence supposant également l'absence de lutte des classes. La valorisation des structures de production traditionnelles, c'est-à-dire communautaires, et la promotion du nationalisme africain, de l'unité, constituent donc les éléments majeurs du socialisme africain.

Evidemment, les frontières entre ces trois types d'idéologies sont parfois floues et les objectifs mal exprimés. La définition d'un de ces types peut même varier considérablement d'un pays à l'autre compte tenu de l'héritage colonial et du contexte dans lequel le pays a obtenu son indépendance. Par exemple, on retrouve diverses formes du socialisme africain, allant de l'Ujamaa de Nyerere en Tanzanie, en passant par l'Humanisme de Kaunda en Zambie, jusqu'au socialisme-négritude du sénégalais Senghor.<sup>10</sup> Néanmoins, nous considérons que les orientations générales relevées permettent d'identifier les pays ayant choisi l'une ou l'autre voie de développement.

Dans ces conditions, on s'interrogera sur l'impact de ces choix sur le développement socio-économique. En effet,

---

<sup>10</sup> C'est pourquoi il serait difficile d'en arriver à une description plus précise. Comme le notent dans leur introduction Carl G. Rosberg et Thomas M. Callaghy: "African socialism as the ideology of the first wave [of African expressions of socialism] was often a confusing, even contradictory set of principles which was not integrated into a coherent doctrine." (Idem, éditeurs, Socialism in Sub-Saharan Africa: A New Assessment, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1979, p. 7).

l'approche fonctionnelle nous a amené à nous intéresser au rôle de l'idéologie dans la société. Bien plus, la définition que nous avons adoptée, à savoir que l'idéologie est un système d'opinions guidant l'action, implique que nous chercherons à voir dans quelle mesure les résultats obtenus par les gouvernements d'Afrique Noire dépendent de leur orientation idéologique. Etant donné que trois types d'idéologies ont dominé la politique africaine depuis les indépendances, nous pouvons supposer qu'ils représentent également trois voies de développement. Il s'ensuit que, en vertu de la définition susmentionnée, les résultats sur le plan socio-économique devraient être différents selon que l'une ou l'autre voie a été adoptée. Ce sera l'objet du prochain chapitre d'expliquer comment nous concevons cette relation entre l'idéologie et le processus de développement et comment nous vérifierons cette hypothèse.

**CHAPITRE III**  
**LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT**  
**ET LEUR RESULTAT**

Une des priorités des dirigeants des pays africains nouvellement indépendants a été de présenter leur vision de la manière de construire la nation et des objectifs à atteindre. Cela leur permettait d'affirmer leur souveraineté face aux puissances impérialistes et de fournir un idéal commun aux différentes ethnies regroupées sous un même drapeau par le colonisateur. Cependant, le but visé par l'idéologie ne se limitait pas aux fonctions d'identification et d'unification<sup>1</sup>, on voulait également en faire le moteur du développement économique et social, le repère dans la route vers le "progrès".

Le fait que des écarts entre les pays d'Afrique tropicale aient été relevés, tant en ce qui regarde le développement social que la croissance économique, laisse supposer que l'idéologie pourrait avoir joué ce rôle. A partir de cette observation, nous formulons l'hypothèse à l'effet que les idéologies influent de façon différenciée sur la performance socio-économique et ce, par l'intermédiaire des

---

<sup>1</sup> Sur l'idéologie en tant que facteur d'intégration nationale en Afrique, voir: Pierre-François Gonidec, Les Systèmes Politiques Africains; Première Partie, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1971, pp.297 ss..

plans de développement. Plus explicitement, cela signifie que les principaux thèmes des idéologies sont repris lors de la planification du développement, affectant du même coup les résultats sur le plan socio-économique. Par conséquent, les différences qui existaient au départ entre les diverses orientations devraient se retrouver dans les bilans.

On a en effet vu que chaque type d'idéologies poursuit des objectifs particuliers. Par exemple, le socialisme africain cherche à promouvoir la dimension communautaire, pendant que le capitalisme voit dans la propriété privée la clef de voûte du développement. Ce sont de tels objectifs qui, croyons-nous, agissent et se reflètent sur la performance. Les idéologies établissent la forme que prendra le développement.

Pour vérifier cette hypothèse, il ne faudrait cependant pas se limiter aux thèmes généraux du socialisme et du capitalisme. Comme on l'a vu au chapitre précédent, des idéologies qui prennent la même appellation poursuivent parfois des buts assez différents. Au-delà de leurs objectifs globaux, elles varient considérablement. Les différences sur les plans social, historique et géographique obligent les dirigeants à donner à l'idéologie une dimension nationale. Certains aspects qui n'ont aucune importance dans un pays peuvent revêtir un caractère prioritaire

ailleurs.' Conséquemment, l'idéologie doit être analysée selon la version émanant de l'entité étudiée. Il importe d'en faire une description qui s'appuie non pas sur la dénomination de l'idéologie, mais plutôt sur la vision de son contenu telle qu'exprimée par ceux qui la défendent.<sup>2</sup> Il reste que peu de dirigeants africains ont conservé le pouvoir assez longtemps pour orienter l'activité socio-économique de leur pays à partir de leurs seules idées.

Même si les voies du socialisme africain et du capitalisme ont été choisies par plusieurs dirigeants d'Afrique Noire, on constate que certaines expériences, sinon la plupart, ont été de courte durée. Dans pareils cas, il devient difficile d'en vérifier les effets sur la vie économique et sociale. Néanmoins, quelques chefs d'Etat ont prôné, du moins en apparence, la même idéologie durant plus de vingt ans, ce qui représente une période relativement longue dans le contexte de l'Afrique post-coloniale. En

---

<sup>2</sup> A titre d'exemple, la version du socialisme africain de Nyerere, en Tanzanie, encourageait les projets opérant au niveau du village, alors que celle du Ghanéen Nkrumah, même si elle n'ignorait pas l'aspect communautaire, insistait surtout sur la création d'institutions économiques modernes contrôlées par l'Etat. (Voir: Friedland et Rosberg, éd., African Socialism, p.3 et passim).

<sup>3</sup> Par exemple, Ahmed Mohiddin (African Socialism in Two Countries) a cherché à voir si les idéologies prônées par les dirigeants du Kenya et de la Tanzanie, qui se réclamaient tous deux du socialisme africain, étaient réellement appliquées. Il a ainsi remarqué que le socialisme africain tel que défini par le gouvernement kenyan n'avait de socialiste que le nom puisque, dans son essence même, l'idéologie était celle du capitalisme.

observant comment ils ont mis en oeuvre leur idéologie dans leur pays respectif, nous verrons si cela a affecté le processus de croissance et de développement. Encore faut-il que ces pays soient comparables.

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire présentent plusieurs des caractéristiques nécessaires à une telle analyse. Au moment de leur indépendance, en 1960, ils avaient de nombreux points communs. Par exemple, le fait qu'ils aient tous deux été colonisés par la France et aient été regroupés sous la même entité, à savoir l'Afrique-Occidentale française (A.-O.F.) laisse supposer qu'ils avaient une vocation économique similaire. Cette situation est d'ailleurs illustrée par l'importance de l'agriculture d'exportation dans la production totale de ces pays et par le rôle déterminant joué par le secteur agricole en général dans la mise en valeur des ressources humaines. Par contre, du strict point de vue de l'idéologie, ils avaient adopté deux voies foncièrement différentes. Les dirigeants sénégalais se réclamaient du socialisme africain tandis que ceux de la Côte d'Ivoire proclamaient explicitement leur foi en la voie capitaliste de développement. Or, c'est justement parce que ces options n'ont guère changé dans les deux premières décennies des indépendances que nous nous intéresserons à ces pays. A travers eux, nous verrons dans quelle mesure notre hypothèse se vérifie.

Evidemment, il ne s'agit pas seulement de regarder quelle a été l'idéologie choisie d'une part, et quelle a été la performance socio-économique obtenue d'autre part. Pour bien mettre en relief le lien entre ces deux facteurs, si lien il y a, nous introduirons une variable intermédiaire, à savoir les plans de développement. Compte tenu du fait que la plupart, sinon tous les Etats africains ont adopté de tels plans depuis les indépendances, nous croyons qu'ils constituent le moyen par lequel les dirigeants ont essayé d'amener un développement qui correspondait à leurs idées.<sup>4</sup>

La première phase de cette recherche consistera à vérifier si les idéologies dominantes au Sénégal et en Côte d'Ivoire ont entraîné des différences entre les plans de développement des deux pays au niveau de leur contenu. Les études d'Ahmed Mohiddin et de Patrice Mandeng, dont nous avons parlé au chapitre précédent, nous guideront pour cette partie. A l'instar de ces deux auteurs, nous mettrons en parallèle le contenu des idéologies et les actions prises par les gouvernements pour les appliquer. Il s'agira de regarder si les principales caractéristiques des idéologies ont été reprises lors de la planification et, le cas échéant, si elles se présentaient différemment dans les plans sénégalais et ivoiriens. Cela supposera d'abord une analyse textuelle du socialisme sénégalais et du capita-

---

<sup>4</sup> Tordoff, Government and Politics in Africa, p.144.

lisme ivoirien. Nous serons alors en mesure d'identifier les principaux éléments qui les caractérisent, tant en ce qui a trait aux objectifs qu'en ce qui concerne les moyens. Ensuite, il faudra se demander si les actions planifiées l'ont été conformément aux principes stipulés dans les documents idéologiques. Nous étudierons les aspects des plans de développement qui auront été préalablement relevés dans l'analyse des idéologies et verront s'ils différaient.

Dans une deuxième phase, nous nous pencherons sur la performance socio-économique eu égard à ces mêmes aspects. Autrement dit, nous vérifierons si les caractéristiques des idéologies pour lesquelles ont été observé des différences au niveau des plans de développement auront produit des résultats différents au Sénégal et en Côte d'Ivoire après vingt ans d'indépendance. Nous pensons y parvenir à travers une comparaison des résultats des politiques formulées dans les plans. Il s'agira de comparer les réalisations sénégalaises et ivoiriennes qui pourraient avoir été inspirées par les idéologies. Si nous constatons que les caractéristiques de ces dernières ont entraîné des différences, tant au niveau des plans de développement que des réalisations, nous pourrons alors discuter notre question initiale relative à l'impact de l'idéologie sur la croissance et le développement.

Il faut toutefois remarquer que les discours et actions des gouvernements peuvent varier selon l'importance

qu'ils accordent à tel ou tel secteur, rendant plus difficile la comparaison entre les divers pays. Mais au-delà des préférences idéologiques, il reste que quiconque s'intéresse au développement en Afrique doit forcément tenir compte du secteur agricole, d'autant plus que celui-ci occupe une grande partie de la population et domine l'activité économique.<sup>5</sup> Bien plus, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, les dirigeants politiques se sont largement appuyés sur les paysans pour affermir leur pouvoir.<sup>6</sup> Dès lors, cette recherche portera essentiellement sur les changements en milieu rural dans ces deux pays, et ce, de leur conception à leur réalisation.

La deuxième partie de ce travail cherchera donc à vérifier si les orientations idéologiques des dirigeants sénégalais et ivoiriens ont influé sur le processus de développement dans le secteur agricole. Nous présenterons

---

<sup>5</sup> Sur ce point, Keith Hart écrit: "...the key to the development of predominantly agrarian states lies in the countryside and not in the cities." (The political economy of West African agriculture, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p.3).

<sup>6</sup> Donal B. Cruise O'Brien note que ce sont les électeurs de la brousse qui ont permis à Léopold Senghor et à son parti, le Bloc Démocratique Sénégalais, de prendre le pouvoir vers 1950 et d'éliminer de la scène politique Lamine Guèye et ses amis socialistes, qui représentaient surtout les intérêts urbains. ("Ruling Class and Peasantry in Senegal, 1960-1976: The Politics of a Monocrop Economy", dans: The Political Economy of Underdevelopment: Dependence in Senegal, édité par Rita Cruise O'Brien, Beverly Hills, Sage Publications, 1979, p.215). Comme nous le verrons au chapitre V, Félix Houphouët-Boigny a lui aussi pris le pouvoir grâce au soutien d'une partie de la population rurale.

d'abord les principaux objectifs du socialisme sénégalais et du capitalisme ivoirien et identifierons les moyens envisagés pour les atteindre. Puis, la comparaison des plans de développement à partir des mêmes objectifs et moyens nous permettra de voir si les dirigeants se sont réellement inspirés de leur idéologie dans leurs actions. Finalement, nous verrons si les plans en question -- là où ils différaient -- ont produit des résultats tout aussi différents. Ces différences pourraient alors être attribuées à l'orientation idéologique des dirigeants des deux pays concernés.

Auparavant, pour pouvoir évaluer les changements qui sont survenus suite à la décolonisation, il importe de donner un bref aperçu historique de la mise en valeur du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Dans le prochain chapitre, nous décrirons la situation en milieu rural à l'aube des indépendances. Nous verrons quelles étaient les structures économiques et sociales héritées de la colonisation. Ainsi, en observant le contexte dans lequel se sont développées les idéologies, nous en comprendrons mieux les objectifs et nous verrons plus clairement les changements apportés aux structures depuis 1960.

**DEUXIEME PARTIE**  
**IDEOLOGIES ET CHANGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES**  
**AU SENEGAL ET EN COTE D'IVOIRE**

**CHAPITRE IV**  
**LE SENEGAL ET LA COTE D'IVOIRE:**  
**LE MILIEU RURAL EN 1960**

La colonisation a fondamentalement transformé l'économie de l'Afrique Noire. Le développement de l'agriculture d'exportation constitue le fait marquant de cette période. Il a notamment entraîné un bouleversement profond des structures économiques et sociales en milieu rural. Les Etats africains ont donc obtenu leur indépendance politique dans un contexte où un des plus larges secteurs de leur économie, à savoir l'agriculture, était organisé pour satisfaire avant tout aux besoins des métropoles.

C'est évidemment cette situation que l'on retrouvait au Sénégal et en Côte d'Ivoire en 1960.<sup>1</sup> Comme nous le verrons dans ce chapitre, la production agricole a joué un rôle prédominant dans leur mise en valeur. La culture d'exportation était même devenue aussi importante, sinon plus, que la culture vivrière. Cet accroissement de la production commerciale avait également été accompagné par des transformations sociales. On remarque toutefois que même si le Sénégal et la Côte d'Ivoire étaient tous deux dépendants de la France, cela ne signifiait pas pour autant

---

<sup>1</sup> La part de l'agriculture dans le PIB du Sénégal et de la Côte d'Ivoire était, en 1960, de 24% et de 43% respectivement. (Banque mondiale, Le développement accéléré, p.169).

une uniformisation de leur économie. Par conséquent, nous regarderons comment la colonisation a affecté les structures traditionnelles de ces pays et quels en étaient les conséquences à la veille des indépendances.

### Le Sénégal

Bien que colonisé assez tôt, c'est seulement à partir de 1850 que le Sénégal devint le pivot de la politique française en Afrique de l'Ouest. Ainsi, sous l'autorité de Faidherbe, qui fut gouverneur de 1854 à 1865, "la politique des comptoirs fut abandonnée au profit de celle de la conquête et de l'administration directe du Sénégal".<sup>2</sup> Les marchands africains qui jusqu'alors s'occupaient des échanges commerciaux avec les Européens -- dont le monopole s'arrêtait au littoral -- furent remplacés par les «petits blancs», gérants des comptoirs coloniaux.<sup>3</sup> L'intermédiaire principal entre les sociétés traditionnelles du Sénégal et la société industrielle européenne devenait les représentants de cette dernière. La production agricole était de plus en plus destinée à l'exportation, et ce, au détriment des paysans sénégalais.

Comme l'a noté Valy-Charles Diarassouba, l'agriculture pré-coloniale du Sénégal se limitait à assurer la subsis-

---

<sup>2</sup> Valy-Charles Diarassouba, L'Evolution des Structures Agricoles du Sénégal, Paris, Editions Cujas, 1968, p.63.

<sup>3</sup> Ibid.; et Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.10.

tance aux communautés rurales à partir des ressources existantes.<sup>4</sup> L'échange de produits était secondaire et, lorsqu'il avait lieu, il s'effectuait généralement entre parents. Il n'y avait donc aucune raison de produire au-delà des besoins alimentaires. Or, la colonisation, en introduisant l'agriculture commerciale, a modifié les structures traditionnelles.

L'implantation de l'économie de traite au Sénégal a impliqué une réorganisation du milieu rural en fonction de la demande extérieure pour les produits agricoles, et particulièrement, pour l'arachide. En effet, la mise en valeur économique coloniale a surtout été fondée sur cette production. Le déclin de la traite de la gomme arabique, qui était la seule richesse du Sénégal jusqu'au milieu du XIXe siècle, obligea le gouvernement français à rechercher de nouveaux produits d'exportation pour les sociétés commerciales qui vivaient de cette traite.<sup>5</sup> Après plusieurs tentatives pour introduire de nouvelles cultures, seule la production de l'arachide s'avéra rentable. Elle se développa d'ailleurs assez rapidement, la récolte passant de 5000 tonnes en 1854 à 45 000 tonnes en 1885. Avec la mise en place d'une infrastructure de transports, la production

---

<sup>4</sup> Diarassouba, L'Evolution des Structures Agricoles, p.64; et pour plus d'informations sur la société pré-coloniale au Sénégal, pp.23-62.

<sup>5</sup> Ibid., p.65; Hervé Bourges et Claude Wauthier, Les 50 Afriques, Tome I, Paris, Seuil, 1979, p.391.

commença à une large échelle. André Vanhaeverbeke<sup>6</sup> a calculé que la production a crû à un taux de 8,8% par année de 1885 à 1914 et de 2,7% de 1918 à 1940. La récolte a ensuite stagné jusqu'en 1950, pour reprendre au taux annuel de croissance de 7,7% de 1950 à 1960. On voit que l'arachide est rapidement devenue une monoculture d'exportation.

Parallèlement à cette expansion de la production de l'arachide, une transformation des structures traditionnelles s'est opérée. L'évolution de l'Islam et son africanisation ont permis la constitution d'organisations politico-religieuses qui ont remplacé l'aristocratie traditionnelle. Les musulmans sénégalais, soit à peu près 80% de la population, se sont répartis entre quatre confréries ou sectes, à savoir la secte tidjaniya, la quadriya, la secte mouride et la layenne.<sup>7</sup> Ces confréries étaient dirigées par des marabouts qui, selon Diarassouba, perpétuaient "dans un nouveau contexte la hiérarchie sociale traditionnelle".<sup>8</sup> Leur influence sur leurs fidèles a même eu des conséquences économiques, ces «cadres» religieux étant intéressés par la production marchande. Ils ont ainsi favorisé l'extension de la culture de l'arachide. Ils ont joué un rôle important

---

<sup>6</sup> Cité par Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.24 et Gabriel Gagnon, Coopératives ou Autogestion: Sénégal, Cuba, Tunisie, Montréal, P.U.M., 1976, p.33.

<sup>7</sup> Diarassouba, L'Evolution des Structures Agricoles, p.106.

<sup>8</sup> Ibid., p.107.

dans la création de nouveaux rapports de production en milieu rural.

Conséquemment, au moment de l'indépendance du Sénégal, en 1960, les conditions d'existence des paysans étaient plutôt précaires. En plus de la création d'une aristocratie foncière, sous l'impulsion de l'Islam, l'accroissement des exportations agricoles a contribué à la détérioration du sort des paysans. La monoculture de l'arachide était en grande partie responsable de cette situation. Par exemple, elle a progressivement éliminé les cultures vivrières,<sup>9</sup> affectant du même coup le niveau de vie des paysans. En effet, ce ne sont pas seulement les conditions générales de leur alimentation qui se sont détériorées, mais leur situation économique même. Comme l'a noté Edward Schumacher, les producteurs d'arachide n'avaient pas assez d'économies ou de réserves alimentaires pour survivre entre les récoltes, devant ainsi emprunter à des taux usuraires. Cet endettement improductif les entraînait dans un cercle vicieux qui les empêchait d'économiser, d'investir, ou d'adopter de nouvelles techniques de production.<sup>10</sup> La culture de l'arachide a également créé un mouvement de concentration des

---

<sup>9</sup> Ibid., p.122.

<sup>10</sup> Schumacher, Politics, Bureaucracy and Rural Development, p.133. Diarassouba note d'ailleurs que, en 1960, 88% des petites exploitations agricoles traditionnelles n'étaient mises en valeur que par le moyen de l'énergie humaine (L'Evolution des Structures Agricoles, p.123), seules les grandes exploitations étant équipées d'énergie mécanique ou animale (p.120).

terres qui a rendu le système foncier traditionnel, basé sur l'absence de propriété, plus complexe. Néanmoins, comme ces grandes exploitations devaient se maintenir dans le secteur commercial pour profiter du système d'économie de traite, les petites exploitations familiales sont restées le mode dominant de production agricole.<sup>11</sup>

Le secteur primaire était ainsi encore très important en 1960, occupant 85% de la population active totale.<sup>12</sup> La grande majorité de ces travailleurs se consacrait exclusivement à l'agriculture malgré l'accroissement du chômage rural, la misère grandissante, et la désorganisation des structures agricoles pré-coloniales. C'est cette dégradation du milieu rural qui caractérisait le Sénégal à la veille de son indépendance politique. Cependant, cette situation ne touchait pas toutes les colonies d'Afrique-Occidentale française.

### La Côte d'Ivoire

En 1960, l'expansion économique de la Côte d'Ivoire était beaucoup plus forte que celle de la majorité des pays africains. De 1950 jusqu'à son indépendance, elle enregistra un taux de croissance de son produit intérieur brut de

---

<sup>11</sup> Diarassouba, L'Evolution des Structures Agricoles, p.178.

<sup>12</sup> Ibid., p.142.

l'ordre de 7 à 8% par année.<sup>13</sup> Il faut toutefois remonter à la fin du XIXe siècle pour comprendre la situation socio-économique ivoirienne lors de la décolonisation.<sup>14</sup>

Comme le souligne Amin, "le littoral inhospitalier de la Côte d'Ivoire a retardé longtemps l'établissement de comptoirs côtiers européens".<sup>15</sup> Ce n'est qu'à partir de 1893 que le territoire fut administré par un gouverneur, devenant ainsi une colonie française. La décision de la métropole d'imposer à ses colonies une politique d'autofinancement conduisit à la publication de décrets, entre 1895 et 1904, créant l'Afrique-Occidentale française. L'objectif économique poursuivi était le regroupement des ressources de toutes les colonies de la région pour que les plus riches, dont la Côte d'Ivoire, soutiennent les plus pauvres. L'absence de contrôle ivoirien sur la distribution des fonds de l'A.-O.F. suscita un mécontentement qui s'accrut, vers 1940, avec l'adoption de mesures encore plus défavorables à la population autochtone.<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> Samir Amin, Le Développement du Capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Les Editions de Minuit, 1967, p.7.

<sup>14</sup> Même si Amin (L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.18) considère qu'il est inutile de remonter plus haut que 1950 pour comprendre la structure actuelle [i.e. 1960-1970] de la Côte d'Ivoire, il reste que la colonisation a créé les conditions qui ont permis sa mise en valeur.

<sup>15</sup> Ibid., p.74.

<sup>16</sup> Bastiaan A. den Tuinder, Ivory Coast: The Challenge of Success, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1978, pp.11-12.

Auparavant, en 1917, les Français avaient complété la «pacification» militaire de ce territoire qui comptait plus de soixante groupes ethniques. C'est à cette époque que s'est précisée la vocation agricole de la Côte d'Ivoire. Alors que, jusqu'en 1925 environ, ses principales exportations avaient été le bois et l'huile de palme, de nouveaux produits furent introduits, à savoir le café et le cacao.<sup>17</sup> Les modes de vie traditionnels furent particulièrement bousculés dans le sud du pays, c'est-à-dire dans la zone forestière, où l'extension à une très large échelle de ces cultures d'exportation entraîna une appropriation des terres par les chefs traditionnels et les immigrants. La région de la savane, située au nord du 8e parallèle, demeura principalement orientée vers la production vivrière. Cette répartition inégale de la production commercialisée, qui n'est qu'un des aspects des disparités flagrantes entre les régions, persistait en 1960.<sup>18</sup>

Le fossé entre les planteurs ivoiriens et les colons européens s'est lui aussi creusé pendant l'entre-deux-

---

<sup>17</sup> En fait, le café fut introduit en 1891, mais la production n'atteignait que 29 tonnes en 1905, contre 1000 tonnes autour de 1930, 20 000 tonnes vers 1939 et 280 000 tonnes environ à l'indépendance. Il en est de même pour le cacao dont la production n'était que de 6 tonnes en 1910, 1000 tonnes vers 1920 et 55 000 tonnes en 1939. (Bonnie Campbell, "The Ivory Coast", dans: West African States: Failure and Promise, édité par John Dunn, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, p.68; et Amin, Le Développement du Capitalisme, p.58 et p.60).

<sup>18</sup> Voir: Amin, Le Développement du Capitalisme, pp.81-82.

guerres. Contrairement aux politiques françaises au Sénégal, l'établissement de colons en Côte d'Ivoire était encouragé par la métropole. Ainsi, l'administration coloniale a accru ses interventions dans le monde du travail pour favoriser les planteurs européens. Au début de la colonie, elle avait institué un système de travail gratuit qui suppléait aux impôts et permettait la réalisation à moindre coût de travaux publics. La main-d'oeuvre agricole nécessaire aux plantations européennes était alors suffisante, les chefs traditionnels fournissant des équipes de travailleurs en échange de quelques cadeaux. Cependant, vers 1925, l'extension de l'agriculture d'exportation amena une diminution de la main-d'oeuvre disponible, accentuant la rivalité entre planteurs africains et européens. L'administration coloniale adopta une série de mesures discriminatoires en faveur des planteurs français. Par exemple, le système de travail forcé obligeait la main-d'oeuvre africaine à travailler uniquement pour des entreprises européennes. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'intensification de ce système, des Africains devant même abandonner leurs plantations pour travailler sur les propriétés européennes, et l'attribution de quotas sur la production de denrées alimentaires suscitèrent une opposition ouverte de la part des planteurs ivoiriens.

Le gouvernement d'Alger, qui remplaça celui de Vichy, permit, en 1944, la formation de syndicats. Pour protester

contre les politiques discriminatoires de l'administration coloniale, les planteurs ivoiriens se retirèrent du Syndicat Agricole de la Côte d'Ivoire, dominé par les Européens, et fondèrent le Syndicat Agricole Africain. En revendiquant l'élimination du travail forcé, ils s'assurèrent le support de la grande majorité de la population de la Côte d'Ivoire. Ils en profitèrent d'ailleurs lorsque leur action se déplaça sur la scène politique en 1946. Cette même année fut marquée par la suppression du travail forcé, par l'abolition du «régime de l'indigénat» qui légalisait la discrimination, et par la reconnaissance de droits égaux à tous les citoyens de l'A.-O.F..

C'est surtout à partir de 1950 que la croissance de la classe de planteurs ivoiriens devint importante. L'abolition de facto du travail forcé "libéra brusquement, écrit Samir Amin, d'immenses forces prêtes à assurer un développement accéléré de l'agriculture de plantation indigène".<sup>19</sup> De plus, des crédits importants furent alloués à l'amélioration de l'infrastructure des transports, permettant une mise en valeur rapide de la Côte d'Ivoire. D'une part, l'ouverture du canal de Vridi et l'aménagement d'un port en eau profonde à Abidjan en 1950 contribuèrent à augmenter le volume des exportations agricoles. D'autre part, la fin de la construction, en 1954, du chemin de fer reliant Abidjan

---

<sup>19</sup> Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.75.

à Ouagadougou, commencé en 1904, permit aux planteurs ivoiriens de disposer d'une main-d'oeuvre plus nombreuse.

L'extension du réseau ferroviaire amena en effet un afflux d'immigrants venus travailler sur les plantations prospères du sud de la Côte d'Ivoire. Les chiffres fournis par Samir Amin sont révélateurs de leur contribution à la croissance économique du pays, de 1950 jusqu'aux premières années de l'indépendance. Alors que les étrangers ne représentaient que 2,5% de la population rurale en 1950, cette proportion atteignait 22% en 1965. Bien plus, ils représentaient 35% de la population adulte masculine dans les campagnes. Le même phénomène s'observait en zone urbaine.<sup>20</sup> Cette immigration massive s'inscrivait dans le processus de changement des modes de vie traditionnels.

En milieu rural, la croissance de l'agriculture d'exportation engendra de nouveaux rapports de production. Corrélativement à la constitution d'un prolétariat d'ouvriers agricoles, une classe de planteurs riches apparut. Cette bourgeoisie rurale était encore embryonnaire en 1950, comprenant tout au plus quelques centaines de familles. Quinze ans plus tard, environ 20 000 planteurs riches exploitaient près du quart des terres et employaient les deux tiers de la main-d'oeuvre salariée.<sup>21</sup> Les chefs traditionnels composaient en grande partie cette nouvelle bour-

---

<sup>20</sup> Amin, Le Développement du Capitalisme, pp.43-44.

<sup>21</sup> Ibid., p.277.

geoisie. Ils s'étaient octroyés des droits sur les terres, l'absence de cadastre favorisant l'appropriation privée.<sup>22</sup> Ainsi, à l'inégale distribution des ressources sur le plan géographique, s'ajoutaient des inégalités d'ordre social.

L'importance grandissante de l'agriculture d'exportation modifia fondamentalement les structures socio-économiques à la veille de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Alors que la croissance d'ensemble de la production vivrière n'avait été que parallèle à celle de la population rurale,<sup>23</sup> les exportations de café triplèrent en quantité et celles de bois sextuplèrent entre 1950 et 1960.<sup>24</sup> L'agriculture d'exportation avait connu une croissance telle qu'elle contribuait pour 28,6% du produit intérieur brut à l'indépendance, tout comme la production vivrière qui y contribuait pour le quart environ.<sup>25</sup> Ces changements affectaient les structures sociales d'autant plus que les Ivoi-

---

<sup>22</sup> Il faut cependant noter qu'en vertu du régime foncier coutumier, qui régissait encore la plus grande partie des terres cultivées en 1960 et qui était basé sur l'absence de propriétés privées individuelles, les chefs avaient des droits d'usage sur les terres qui, du reste, restaient la propriété de l'ensemble de la communauté. Ainsi, les membres des communautés n'étaient pas privés de tous droits contrairement aux salariés étrangers. (Ibid., p.278; et Jacqueline Dutheil de la Rochère, L'Etat et le Développement Economique en Côte d'Ivoire, Paris, Editions A. Pedone, 1976, p.249. Sur le problème de l'appropriation de la terre, voir pp.240-257).

<sup>23</sup> Amin, Le Développement du Capitalisme, p.56 et p.94.

<sup>24</sup> Reynolds, Economic Growth, p.223. La croissance des exportations de cacao fut cependant plus modeste.

<sup>25</sup> Ibid., p.222.

riens contrôlaient les grands produits de l'économie de plantation, soient le café, le cacao, l'ananas et, dans une moindre mesure, la banane. En revanche, l'exploitation forestière était encore pratiquée exclusivement par de grandes sociétés étrangères et des forestiers concessionnaires européens.<sup>26</sup>

Le contexte dans lequel la Côte d'Ivoire a obtenu son indépendance était donc caractérisé par une croissance économique soutenue basée sur l'extension de l'agriculture d'exportation. Cette situation a favorisé le développement de nouvelles couches sociales en milieu rural, à savoir une bourgeoisie de planteurs et une main-d'oeuvre salariée, qui se sont rapidement retrouvées au centre de l'activité économique. Ces changements sociaux contrastent avec ceux observés au Sénégal, où la paysannerie restait soumise à la féodalité religieuse ou à l'ancienne chefferie.

### Conclusion

On constate que la colonisation n'a pas produit les mêmes résultats dans tous les pays d'Afrique Noire. Alors qu'une bourgeoisie moderne est apparue dans certains pays, un mode de production semi-féodal a persisté ailleurs. De plus, la détérioration des conditions de vie des paysans n'a pas eu la même importance partout. Par exemple, pendant que les paysans sénégalais étaient soumis à un système

---

<sup>26</sup> Amin, Le Développement du Capitalisme, p.74.

d'économie de traite qui ne faisait qu'accroître leur misère, dans le sud de la Côte d'Ivoire, la croissance agricole était telle que l'on devait faire appel aux travailleurs étrangers.

Pourtant, malgré ces différences, la mise en valeur de ces deux pays a créé une dépendance économique similaire. Le développement de l'agriculture d'exportation apparaît comme la principale conséquence de l'exploitation coloniale. Ainsi, au moment de l'indépendance, le café et le cacao représentaient 78% des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire,<sup>27</sup> tandis que l'arachide comptait pour plus de 80% de celles du Sénégal.<sup>28</sup> Conséquemment, la part de la population active travaillant dans l'agriculture était encore, en 1960, de 84% et de 89% au Sénégal et en Côte d'Ivoire respectivement.<sup>29</sup> On peut alors se demander si la décolonisation a permis d'améliorer le sort de la population rurale. En fait, nous vérifierons si les idéologies des dirigeants ont permis de transformer les structures socio-économiques qui existaient en 1960.

---

<sup>27</sup> Bonnie Campbell, "Crise fiscale et endettement: Le cas de la Côte d'Ivoire", Interventions Economiques, no.16, 1986, p.96.

<sup>28</sup> Schumacher, Politics, Bureaucracy and Rural Development, p.93.

<sup>29</sup> Banque mondiale, Le développement accéléré, p.202.

**CHAPITRE V**  
**LES IDEOLOGIES: LE SOCIALISME SENEGALAIS**  
**ET LE CAPITALISME IVOIRIEN**

L'adoption de la voie africaine du socialisme par les dirigeants sénégalais et la décision de ceux de la Côte d'Ivoire d'opter pour la voie capitaliste répondaient à un besoin pour les nouveaux Etats de se situer dans l'ensemble africain. Ces choix indiquaient quelles seraient les orientations générales en matière de développement. Cela supposait auparavant l'adaptation de ces idéologies à la situation particulière des pays concernés. Il fallait tenir compte des caractéristiques propres à chaque pays pour en garantir l'acceptation. Les idéologies devenaient ainsi l'expression de la volonté populaire, ou, à tout le moins, de celle des dirigeants politiques.

En effet, comme la définition de l'idéologie officielle relève avant tout de ces derniers, c'est souvent leur propre conception de l'avenir de la nation qui est exprimée. Puisque ce sont les dirigeants qui la diffusent et qui s'en servent comme inspiratrice de leurs politiques, l'analyse de leurs écrits et discours constitue sans doute le meilleur moyen de se renseigner sur le contenu de ladite

idéologie.<sup>1</sup> Nous procéderons ainsi afin de connaître les points majeurs du socialisme sénégalais et du capitalisme ivoirien.

Il serait d'ailleurs difficile de nier l'importance de Léopold Sédar Senghor et de Félix Houphouët-Boigny dans la construction de l'idéologie de leur gouvernement respectif. Le relatif consensus qui s'est établi derrière ces deux leaders témoigne, de toute évidence, d'une acceptation tacite de leur orientation idéologique. De plus, comme ils sont demeurés longtemps à la tête de leur Etat, ils ont pu les implanter dans l'administration.<sup>2</sup> Nous croyons donc qu'une analyse textuelle nous permettra de relever les principaux éléments qui composent les idéologies officielles du Sénégal et de la Côte d'Ivoire et de voir quels en sont les objectifs.

---

<sup>1</sup> Par exemple, Kirk Emmert ("African Socialism and Western Liberalism") analyse le Socialisme Africain à partir des commentaires de Julius Nyerere et de Léopold Senghor sur ce thème. Tatjana Yannopoulos et Denis Martin s'intéressent également aux idéologies des dirigeants des nouveaux Etats. Ils écrivent: "En Afrique plus qu'en d'autres continents, le rôle du chef d'Etat fut et reste de la plus haute importance... [...] C'est pourquoi l'étude des discours prospectifs du Président Houphouët-Boigny et du Président Nyerere, de leurs convictions politiques (...) paraît indispensable à la compréhension des systèmes mis en place et de leur fonctionnement." ("Analyse comparative des méthodes de développement en Côte d'Ivoire et en Tanzanie", dans: Development Policy in Africa, p.261).

<sup>2</sup> Senghor a été président du Sénégal de 1960 jusqu'au 31 décembre 1980 et Houphouët-Boigny, à 83 ans environ, continue d'assumer la présidence de la Côte d'Ivoire, fonction qu'il détient lui aussi depuis l'indépendance.

### Le socialisme sénégalais

La voie sénégalaise du socialisme procède de la mise en valeur de la culture africaine dans les luttes politiques. Elle repose sur la volonté de plusieurs dirigeants sénégalais, avec Senghor en tête, de se démarquer des socialistes occidentaux et ce, en renouant avec l'Afrique traditionnelle.<sup>3</sup> Les idées qui l'ont inspirée sont d'ailleurs relevée par Léopold Senghor:

Les socialistes sénégalais [...] ont, dans leur grande majorité, voulu se construire un socialisme spécifique, en partant de Marx et d'Engels, bien sûr, mais en les enrichissant d'autres pensées et d'autres expériences socialistes vécues de par le monde, mais surtout en s'enracinant dans les réalités négro-africaines: sénégalaises.<sup>4</sup>

Pour comprendre les caractéristiques du socialisme sénégalais, il importe donc d'en analyser les bases.

C'est sans doute le mouvement de la négritude qui a le plus défié la conception colonialiste de l'Afrique. En

---

<sup>3</sup> Il faut toutefois noter qu'il existe différentes versions du socialisme sénégalais, dont celles de Mamadou Dia, de Gabriel d'Arboussier et d'Abdoulaye Ly. Evidemment, c'est le point de vue de Senghor qui s'est imposé, bien qu'il ait tenu compte des idées de Dia, du moins, jusqu'à ce qu'il le destitue de la présidence du Conseil à la fin de 1962. On constate même que les socialismes de Senghor et de Dia étaient souvent analysés ensemble. (Voir, par exemple: Charles F. Andrain, "Democracy and Socialism: Ideologies of African Leaders", dans: Ideology and Discontent, pp.177 ss.; et Gabriel Gagnon, Coopératives ou Autogestion, pp.82 ss.).

<sup>4</sup> Léopold Sédar Senghor, Pour une relecture africaine de Marx et d'Engels, Dakar et Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines, 1976, p.38. Voir également Louis-Vincent Thomas, Le Socialisme et l'Afrique, Tome 2, Paris, le livre africain, 1966, p.21.

restaurant "la légitimité de l'appartenance à la culture africaine"<sup>5</sup> il a posé les premiers jalons dans l'édification d'un socialisme authentiquement sénégalais. Dans ces conditions, il convient d'observer comment ce mouvement, d'abord culturel, a évolué pour en venir à influencer sur les choix politiques des dirigeants sénégalais.

La parution, en 1932, de la revue «Légitime Défense», -- dont l'unique numéro fut interdit -- marque le début du processus de réhabilitation de la culture négro-africaine.<sup>6</sup> Cette initiative fut suivie, en 1934, par la publication par quelques étudiants antillais et africains à Paris de «L'Etudiant Noir». Le comité de rédaction de cette revue culturelle réunit notamment Aimé Césaire de la Martinique, Léon Damas de la Guyane française, et Léopold Senghor du Sénégal. C'est autour d'eux que le mouvement de la négritude gravita au moins jusqu'aux indépendances.

Cette prise de conscience de la spécificité africaine se manifesta surtout sur le plan culturel, comme en témoigne la parution de nombreux livres et revues. Ainsi, les Africains francophones et les Noirs en général disposèrent d'une tribune pour communiquer leurs poésies et aussi, pour revendiquer leurs droits. En effet, vers 1950, la négritude

---

<sup>5</sup> Janheinz Jahn, Muntu: L'Homme Africain et la Culture Néo-Africaine, Paris, Editions du Seuil, 1958, p.240.

<sup>6</sup> Il faut cependant ajouter que le mouvement de la Négritude s'est inspiré de deux mouvements assez semblables, bien qu'antérieurs, à savoir la Negro-Renaissance aux Etats-Unis et le mouvement indigéniste en Haïti.

commença à déborder le champ culturel pour devenir instrument politique. Les meilleurs exemples en sont sans doute les deux congrès mondiaux des artistes et écrivains noirs organisés par la revue «Présence Africaine» et tenus à Paris en 1956 et à Rome en 1959. Sur ce sujet, Mohamadou Kane écrit:

Les résolutions faites sont explicites. L'art et la littérature doivent être mis, y dit-on, au service de la défense des cultures africaines et de la libération nationale. L'écrivain doit donner aux peuples africains une conscience révolutionnaire, les raisons de reconquérir sa liberté.<sup>7</sup>

En intervenant dans la lutte contre l'exploitation coloniale, la négritude devient plus que l'exaltation d'une Afrique retrouvée, elle émet son opinion sur l'avenir du continent. Il s'agit de s'opposer au processus de déculturation et d'aliénation économique.

En définissant la négritude comme "l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les oeuvres des Noirs,"<sup>8</sup> Léopold Senghor s'engage dans cette voie. Il propose un développement axé sur les valeurs africaines traditionnelles. Pour lui, la culture transcende la politi-

---

<sup>7</sup> Mohamadou Kane, "Négritude et littérature", dans: Colloque sur la Négritude (Dakar, 1971), Paris, Editions Présence Africaine, 1972, p.65.

<sup>8</sup> Léopold Sédar Senghor, Liberté I: Négritude et Humanisme, Paris, Editions du Seuil, 1964, p.9.

que et doit donc déterminer les bases de l'idéologie sénégalaise.

Par exemple, en déclarant que "l'émotion est nègre comme la raison hellène,"<sup>9</sup> Léopold Senghor veut démontrer que le caractère spécifique du négro-africain affecte jusqu'aux structures sociales. Cette phrase, restée célèbre, a une signification profonde pour son auteur, elle est au coeur de son analyse. Le fait que le négro-africain soit d'abord intuitif alors que le blanc européen est avant tout discursif, analytique, a des conséquences sur les activités des individus. Le premier tend donc à unir les sujets et les objets en une synthèse, il apparaît comme un être de participation, orienté vers la communauté. Inversement, le second décompose la société, il vit dans un monde d'opposition et d'individualité.<sup>10</sup>

L'idéologie défendue au Sénégal depuis 1960 s'appuie sur cette analyse de la société africaine. Comme le note Yves Benot:

---

<sup>9</sup> Léopold Sédar Senghor, Liberté III: Négritude et Civilisation de l'Universel, Paris, Editions du Seuil, 1977, p.239.

<sup>10</sup> Andrain, "Democracy and Socialism", p.192. On constate que la version de Senghor de la négritude a soulevé quelques critiques. Par exemple, Marcien Towa l'accuse de faire du «senghorisme», lui reprochant notamment d'avoir amené une confusion entre le culturel et le biologique de sorte que, dans sa négritude, les différences entre l'Occident et l'Afrique s'expliquent justement à travers le biologique plutôt qu'à travers l'histoire et la géographie. Il qualifie même la thèse de Senghor de "biologisation du culturel". (Léopold Sédar Senghor: Négritude ou Servitude?, Yaoundé, Editions CLE, 1971, p.102).

La perspective est claire: la société africaine traditionnelle, telle qu'elle existe encore, est par nature collectiviste; le socialisme est donc déjà présent dans la société africaine, où le capitalisme est l'élément étranger apporté par la colonisation.<sup>11</sup>

Conséquemment, Léopold Senghor cherche à adapter les valeurs de l'Afrique communautaire aux conditions du développement économique et social. C'est surtout en s'inspirant de Marx et d'Engels qu'il construit le socialisme sénégalais. Il leur emprunte principalement la philosophie de l'humanisme, la théorie économique et la méthode dialectique concernant l'analyse du développement historique.<sup>12</sup> Cependant, au nom de la négritude, il rejette le matérialisme pour lui substituer le spiritualisme.<sup>13</sup> Il va également puiser dans son analyse de l'Afrique traditionnelle pour rejeter la théorie de la lutte des classes, prétextant l'absence de telles classes au Sénégal.<sup>14</sup> Il situe plutôt la lutte au niveau international, estimant que le problème majeur du socialisme est de supprimer les inégalités "qui

---

<sup>11</sup> Benot, Idéologies des Indépendances Africaines, p.196.

<sup>12</sup> Léopold Sédar Senghor, Nation et Voie Africaine du Socialisme, Paris, Présence Africaine, 1961, p.66. Sur l'influence marxiste sur le socialisme sénégalais, voir: Charles F. Andrain, "Guinea and Senegal: Contrasting Types of African Socialism", dans: African Socialism, pp.160-174.

<sup>13</sup> Bakary Traoré dans: Bakary Traoré, Mamadou Lô et Jean-Louis Alibert, Forces Politiques en Afrique Noire, Paris, P.U.F., 1966, p.88.

<sup>14</sup> Voir: Senghor, Pour une relecture africaine, p.48; Andrain, "Democracy and Socialism", p.178; et Irving Leonard Markovitz, Léopold Sédar Senghor and the Politics of Négritude, New York, Atheneum, 1969, p.124.

existent entre peuples nantis et peuples prolétaires, entre «pays développés» et «pays en développement».<sup>15</sup> On voit que, malgré ses emprunts au marxisme, le socialisme sénégalais repose avant tout sur la revalorisation de l'Afrique traditionnelle.

A partir de cette conjonction du socialisme scientifique et de la négritude, Léopold Senghor identifie les principaux objectifs que doit poursuivre l'idéologie socialiste dans sa version sénégalaise. La planification de l'économie nationale constitue la première étape vers la société socialiste. Par son caractère scientifique, elle permet un développement harmonieux qui tient compte des ressources humaines et matérielles. Elle facilite l'orientation de l'économie vers des buts sociaux. Cependant, la planification ne nécessite ni l'étatisation, ni la nationalisation. Comme le note Mamadou Lô, "on demandera seulement à l'entreprise privée de se conformer aux normes de développement définies par le plan".<sup>16</sup> Selon le Président sénégalais, la nationalisation découragerait les investissements privés, ce qui serait néfaste pour un pays sous-développé. De plus, l'absence de cadres africains rendrait l'opération encore plus hasardeuse. Finalement, il explique son refus de la nationalisation par le fait que les capita-

---

<sup>15</sup> Senghor, Pour une relecture africaine, p.24.

<sup>16</sup> Mamadou Lô dans: Forces Politiques en Afrique Noire, p.173.

listes forment et emploient du personnel africain en plus de réinvestir une part de leurs bénéfices en Afrique et de payer des impôts.<sup>17</sup> Léopold Senghor lui préfère plutôt la sénégalisation, ce qui implique un objectif de formation, d'éducation. Malgré tout, les leviers économiques ne seront pas uniquement entre les mains des capitalistes étrangers. Ainsi, le plan de développement prévoira trois secteurs bien distincts: le secteur socialisé, le secteur mixte et le secteur libre.

Ce dernier touchera les milieux bancaire, commercial et industriel. Bien qu'il ne sera pas nationalisé et qu'il jouira de certains avantages, le secteur libre devra néanmoins s'orienter vers les objectifs du plan, il devra "se plier aux lois sociales tout en coopérant à l'édification de l'infrastructure du pays".<sup>18</sup>

Quant au secteur mixte, il se verra confier les services publics, particulièrement le transport et l'énergie. Son importance dépendra toutefois des disponibilités financières de l'Etat.

En fait, c'est surtout dans le milieu rural que le socialisme africain sera mis en pratique. Puisque l'agriculture est traditionnellement socialisée au Sénégal, il s'agira de collectiviser les terres, de les remettre à ceux

---

<sup>17</sup> Senghor, Nation et Voie Africaine du Socialisme, p.81 et Andrain, "Democracy and Socialism", p.179.

<sup>18</sup> Gagnon, Coopératives ou Autogestion, p.85.

qui les cultivent. Il s'agira également de libérer le paysan du système d'économie de traite par lequel les commerçants lui achètent à bas prix sa production pour ensuite lui fournir à prix élevés des produits de consommation courante. Ainsi, on cherchera à créer de nouvelles mutuelles et coopératives auxquelles les paysans participeront pleinement. Dès le premier plan, l'objectif sera de "recouvrir l'ensemble du pays d'un réseau de coopératives d'écoulement assurant à elles seules la commercialisation de l'arachide."<sup>19</sup> Ces coopératives devraient par la suite devenir multifonctionnelles en s'occupant, notamment, de crédit et de consommation. Cependant, pour démarrer le mouvement coopératif, le soutien financier de l'Etat sera nécessaire. Pour bien démontrer son engagement envers le milieu rural, Léopold Senghor a énuméré les secteurs où irait cette aide:

Nous insisterons sur les crédits destinés à l'agriculture pour l'encadrement, les mutuelles et coopératives, la modernisation des méthodes culturales, de l'élevage et de la pêche.<sup>20</sup>

De plus, il souligne le danger de développer les cultures industrielles au détriment des cultures vivrières. Il estime qu'un équilibre doit être cherché entre ces deux types.<sup>21</sup> On voit donc que la planification, selon Léopold

---

<sup>19</sup> Ibid., p.86.

<sup>20</sup> Senghor, Nation et Voie Africaine du Socialisme, p.85.

<sup>21</sup> Markovitz, Senghor and the Politics of Négritude, p.190.

Senghor, se concentrera essentiellement sur le secteur agricole.

Cela est d'autant plus vrai que la création d'une industrie lourde n'est pas prioritaire. Cependant, le développement de l'infrastructure générale reste nécessaire. Les ports, les aérodromes et les routes sont, pour le Président sénégalais, les voies du développement.<sup>22</sup> Mais c'est d'abord au développement de l'infrastructure sociale, c'est-à-dire des écoles, des dispensaires et des hôpitaux qu'il souhaiterait consacrer une grande partie des crédits d'investissements. Son souci de promouvoir la culture l'incite à favoriser l'éducation et la formation. Il s'agit, en fait, d'un investissement humain.

Cet intérêt que Léopold Senghor porte à l'aspect humain du développement se reflète d'ailleurs dans le deuxième moyen qu'il propose pour réaliser le socialisme sénégalais. En plus de la planification, il considère que la participation et la décentralisation pourrait y contribuer.<sup>23</sup> Dans les zones rurales, les organisations de paysans permettraient un dialogue avec l'Etat. Elles donneraient au milieu rural une place plus importante au sein de l'Etat. Le mouvement syndical devrait également assumer un tel rôle de participation, quoique d'une manière légèrement

---

<sup>22</sup> Senghor, Nation et Voie Africaine du Socialisme, p.86.

<sup>23</sup> Markovitz, Senghor and the Politics of Négritude, p.125.

différente. Plutôt que de défendre seulement les intérêts de leurs membres, les syndicats devraient avant tout s'intéresser au sort des déshérités, c'est-à-dire des paysans, pasteurs, pêcheurs, et artisans. Selon Léopold Senghor, le syndicalisme négro-africain devrait se mettre au service de l'Etat.<sup>24</sup>

Nous verrons, au prochain chapitre, si le Président sénégalais a su imposer une telle idéologie de sorte qu'on la retrouve exploitée dans les plans de développement. Autrement dit, nous vérifierons si ces plans ont repris les thèmes définis par Senghor, et particulièrement les thèmes liés au secteur agricole. On a en effet vu que sa thèse s'appuyait sur une revalorisation de l'Afrique traditionnelle, qui était avant tout orientée vers l'agriculture, et que c'est justement dans le secteur rural qu'il souhaitait instaurer une certaine forme de socialisme. Mais auparavant, il convient d'observer comment un autre dirigeant envisageait l'avenir de son pays.

### Le capitalisme ivoirien

Contrairement au Président Senghor et à la plupart de ses homologues africains, le Président Houphouët-Boigny n'a pas fondé son idéologie sur la sublimation des valeurs de l'Afrique traditionnelle. Il a plutôt prôné une stratégie

---

<sup>24</sup> Senghor, Nation et Voie Africaine du Socialisme, p.127. Sur le rôle des syndicats, voir pp.125-130 et Gagnon, Coopératives ou Autogestion, pp.87-88.

de développement s'appuyant sur l'héritage colonial. Il souhaitait seulement une redistribution des pouvoirs en faveur des élites africaines, et ce, à l'intérieur du système économique établi lors de la colonisation.<sup>25</sup> Ainsi, dès l'indépendance, Félix Houphouët-Boigny a proclamé l'orientation résolument libérale de la Côte d'Ivoire. Il considérait qu'une minorité dynamique, en l'occurrence la bourgeoisie des planteurs, apporterait la croissance économique dans la mesure où elle pourrait en tirer des avantages.<sup>26</sup> Cette position était d'autant plus facile à défendre pour le Président ivoirien qu'il appartenait à cette classe<sup>27</sup> et en avait été un des principaux porte-parole.

En effet, Félix Houphouët-Boigny était un des huit fondateurs du Syndicat Agricole Africain (S.A.A.), duquel il fut élu président lors du premier congrès tenu en septembre 1944.<sup>28</sup> A partir du «comité d'action politique du Syndicat des planteurs» (S.A.A.), il fonda, en 1946, le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (P.D.C.I.), qui

<sup>25</sup> Yannopoulos et Martin, "Analyse comparative", p.245.

<sup>26</sup> Ibid., p.251.

<sup>27</sup> Bien que le Président ivoirien nie l'existence de classes sociales en Côte d'Ivoire, quelques auteurs utilisent ce terme pour désigner la bourgeoisie des planteurs. (Voir Amin, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, p.88 et Campbell, "The Ivory Coast", p.73).

<sup>28</sup> Idris Cox notait, en 1966, que le Président Houphouët-Boigny possédait une plantation de plus de 247 acres (en plus d'un somptueux palais) (Socialist Ideas in Africa, p.57).

constituait la section ivoirienne du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.). Il était alors estimé qu'environ le tiers des 80 000 membres du parti provenait du S.A.A.<sup>29</sup> Cette domination de la bourgeoisie des planteurs sur l'activité politique a certes influencé le Président Houphouët-Boigny dans la construction de son idéologie.

D'un point de vue général, il s'agissait d'adopter des politiques économiques libérales pour ne pas nuire à la mise en valeur de la Côte d'Ivoire commencée vers 1950. Ainsi, à la différence du Président Senghor, le Président ivoirien n'avait pas recours à de longs discours pour justifier son idéologie. Il se contentait de souligner le pragmatisme qui caractérisait ses décisions et assurait la constance des politiques. Les fondements de son idéologie se résumaient en peu de mots. Félix Houphouët-Boigny rappelait seulement la prospérité qu'avait produite le régime de libre entreprise pour démontrer la pertinence de poursuivre la même politique économique. Cependant, il estimait que certains correctifs devaient être apportés pour permettre de réaliser quelques objectifs plus rapidement.<sup>30</sup> De plus, il devait tenir compte des effets que produisaient sur les

---

<sup>29</sup> Campbell, "The Ivory Coast", pp.71-73. Sur le PDCI-RDA, voir Aristide R. Zolberg, One-Party Government in the Ivory Coast, Princeton, Princeton University Press, 1969.

<sup>30</sup> Voir le «Discours de Politique Générale» prononcé le 3 janvier 1961 devant l'Assemblée Nationale par le Président Houphouët-Boigny, dans: Fraternité (Abidjan, Côte d'Ivoire), vol.3, no.91, 13 janvier 1961, p.2.

structures socio-économiques l'expansion de la bourgeoisie des planteurs et l'accroissement de la population immigrée.

On a vu, au chapitre précédent, que la mise en valeur extravertie de la Côte d'Ivoire avait amené des changements profonds en milieu rural au moment de la décolonisation. La mise en valeur du pays se faisait de plus en plus grâce à l'agriculture d'exportation. Pour maintenir élevé le taux de croissance économique, le Président ivoirien voulait se servir de cet avantage. Par conséquent, les objectifs énoncés concernaient principalement le secteur agricole. Dans un discours prononcé plus d'un an avant l'indépendance, Houphouët-Boigny déclarait :

Le premier devoir de mon gouvernement sera d'accorder aux masses rurales une attention particulière et affectueuse. Et cela pour deux raisons concordantes : d'abord parce que les masses rurales représentent l'immense majorité de la population de ce pays ; ensuite parce que, sans doute pour longtemps encore -[...] - la Côte d'Ivoire demeurera un pays à vocation agricole.<sup>31</sup>

Suite à cet engagement, il a précisé divers aspects de ses futures politiques.

Félix Houphouët-Boigny souhaitait organiser les marchés agricoles de manière à favoriser le développement de cultures industrielles et d'exportation. La création de caisses de stabilisation et de conditionnement des produits devait notamment assurer aux producteurs les débouchés

---

<sup>31</sup> Discours du Président Houphouët-Boigny prononcé lors de son investiture devant l'Assemblée Législative le 30 avril 1959, dans : Fraternité, vol.1, no.3, 8 mai 1959, p.2.

indispensables, les protéger contre l'instabilité des cours, et revaloriser le travail des cultivateurs.<sup>32</sup> Une rémunération plus équitable des efforts de ces derniers devait d'ailleurs être assurée grâce à l'établissement de coopératives de production. Toutefois, celles-ci ne devaient être créées que pour les produits rentables. Elles devaient être viables.<sup>33</sup> Il ne s'agissait pas, pour l'Etat, de soutenir à tout prix la croissance du secteur agricole, mais de suppléer à la rareté d'investissements privés ivoiriens. L'objectif poursuivi par Houphouët-Boigny était l'amélioration des conditions de production des paysans:

Nous nous ferons une obligation de compléter notre économie rurale actuelle par un encadrement plus rationnel, moins fonctionnarisé et inspirant davantage confiance aux paysans.<sup>34</sup>

Ainsi, il espérait que la restructuration du secteur agricole amènerait une augmentation en quantité et en valeur des grandes productions annuelles, à savoir le café, le cacao, le bois et les bananes. Il espérait également que cela favoriserait une diversification des productions de sorte que l'économie de la Côte d'Ivoire deviendrait moins vulnérable aux fluctuations de cours ou de goût des importateurs.<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Fraternité, vol.3, no.91, 13 janvier 1961, p.3.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Ibid.

Le Président ivoirien ne rejetait pas pour autant les investissements étrangers. Il considérait que les capitaux privés extérieurs constituaient un stimulant indispensable pour l'économie de son pays.<sup>36</sup> Or, pour les attirer, il s'engagea à respecter les règles du capitalisme. Par exemple, il affirma que les transferts de capitaux hors du pays seraient toujours possibles, de même que les transferts d'une partie des bénéfices. Il précisa toutefois qu'il exigerait que soient réinvestis sur place une partie des bénéfices réalisés en Côte d'Ivoire. De plus, il promit que l'Etat ne pratiquerait jamais d'expropriation sans préalablement chercher à s'entendre sur un dédommagement équitable.<sup>37</sup> D'ailleurs, à l'instar de son homologue sénégalais, il n'était pas en faveur des nationalisations. Il souhaitait seulement que les entreprises privées respectent l'intérêt général, et ce, en collaborant étroitement avec les pouvoirs publics.

Le capitalisme ivoirien tel que défini par le Président Houphouët-Boigny accordait en effet un rôle important au secteur public. Comme il a été mentionné plus haut, seul l'Etat disposait des ressources suffisantes pour développer l'économie nationale. Pour rassurer, ou à tout le moins informer les investisseurs étrangers, le Président ivoirien

---

<sup>36</sup> Yannopoulos et Martin, "Analyse comparative", p.251.

<sup>37</sup> Fraternité, vol.3, no.91, 13 janvier 1961, p.3.

a énuméré les diverses formes que prendrait cette intervention:

Ce vaste programme requiert évidemment pour sa réalisation, à côté de l'effort privé, un effort prépondérant de l'Etat qui se manifestera sous des formes différentes: en premier lieu, par des investissements publics faisant appel aussi bien à l'aide extérieure qu'au crédit de la nation; en deuxième lieu, par des participations aux entreprises utilisant les ressources naturelles du pays, participations qui seront proportionnelles à l'importance de ces ressources; en dernier lieu par la création d'entreprises d'Etat.<sup>38</sup>

Houphouët-Boigny a cependant répété que les initiatives privées seraient toujours bien accueillies en Côte d'Ivoire. Il a expliqué que le jeu de la libre concurrence continuerait à fonctionner entre les secteurs privé et public pour ainsi permettre un abaissement constant du coût de la vie.

Son objectif était de créer un «capitalisme d'Etat» qui permettrait d'éviter de trop grandes inégalités sociales.<sup>39</sup> En faisant de l'Etat un des principaux agents de développement, le Président ivoirien espérait prévenir la lutte des classes, celles-ci n'existant pas encore en Côte d'Ivoire, selon lui. C'est d'ailleurs pourquoi il considérait que toutes les participations avec les capitalistes étrangers devraient être "faites par l'Etat, et par l'Etat seul".<sup>40</sup> En revanche, il s'engageait à respecter la pro-

---

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Ibid., p.4.

<sup>40</sup> Ibid., p.10.

priété individuelle. Les citoyens ivoiriens auraient toujours le droit de posséder leur propriété, leur plantation, leur maison, leur bétail.<sup>41</sup> De plus, l'initiative privée locale serait encouragée, quitte à augmenter temporairement les inégalités.

Pour Félix Houphouët-Boigny, il s'agissait avant tout de promouvoir la croissance économique. Cette brève explication est au coeur de son analyse:

Il faut produire avant de distribuer et non distribuer avant de produire sinon on tourne le dos à la réalité économique.<sup>42</sup>

Ainsi, les politiques de restructuration en milieu rural et les investissements d'Etat dans l'agriculture industrielle et d'exportation devraient tous deux poursuivre cet objectif de croissance. On voit que l'idéologie du Président ivoirien se résume à l'amélioration de la situation économique du pays, et ce, pour pouvoir éventuellement élever le niveau de vie de la population. C'est à travers la liberté de concurrence entre les entreprises publiques et privées et à travers l'intensification du commerce extérieur que Félix Houphouët-Boigny espérait atteindre ce but. Il reste à vérifier si les plans de développement reflétaient les discours du Président de la Côte d'Ivoire.

---

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Abidjan-Matin, 23 novembre 1961, cité dans: Yannopoulos et Martin, "Analyse comparative", p.249.

### Conclusion

Il ressort de cette analyse du contenu des idéologies des présidents sénégalais et ivoirien que, dans les deux cas, l'Etat était appelé à jouer un rôle prépondérant dans le processus de croissance et de développement. Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie des pays d'Afrique tropicale, les régions rurales devaient être particulièrement touchées par cette intervention. Ainsi, tant au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire, le développement du secteur agricole était jugé prioritaire.

Cependant, les dirigeants de ces deux pays envisageaient différemment l'action gouvernementale. Pour le Président Senghor, l'Etat devait soutenir financièrement le développement du pays. Il devait également assurer la réalisation des objectifs de participation et de décentralisation. Il avait un rôle d'encadrement. L'Etat ne devait pas chercher à s'appropriier les entreprises privées, mais seulement faire en sorte que celles-ci respectent les buts qu'il avait fixés. Le Président Houphouët-Boigny rejetait lui aussi les nationalisations. Bien plus, le secteur privé ne devait pas être subordonné à l'Etat, mais devait s'y associer pour favoriser la croissance économique. L'intervention de l'Etat devait seulement permettre de mieux organiser les marchés et d'accroître les investissements, et ce, tout en conservant les principes d'une économie libérale.

Pour comprendre ces différences quant aux moyens et aux fins du socialisme sénégalais et du capitalisme ivoirien, il a fallu observer les justifications données par les dirigeants. Par exemple, c'est à partir du renouement avec l'Afrique traditionnelle que Léopold Senghor a développé son idéologie. Cela l'a amené à proposer la socialisation du milieu rural. Il souhaitait la revitalisation des valeurs communautaires pour assurer un développement harmonieux du Sénégal, un développement qui corresponde aux besoins des Africains.

Houphouët-Boigny a été beaucoup moins prolix que Senghor dans l'élaboration de son idéologie. Il n'a pas cherché à la justifier. Il s'appuyait sur une analyse pragmatique de la situation socio-économique de la Côte d'Ivoire. Comme le souligne Benot, il reconnaissait la nécessité de la croissance économique et présentait les moyens qui lui semblaient les plus appropriés pour atteindre cet objectif:

Seulement, ni Houphouët, ni personne de son entourage n'a tenté de bâtir une idéologie du capitalisme africain: les déclarations officielles sont claires, mais concises, et s'en tiennent à quelques énoncés de faits et affirmations simples, sans se soucier d'aller plus loin.<sup>43</sup>

Malgré cela, on constate que les deux présidents ont, en règle générale, abordé les mêmes thèmes. Si le contenu de leur idéologie diffère sur le fond, on y retrouve malgré

---

<sup>43</sup> Benot, Idéologies des Indépendances Africaines, p.203.

tout plusieurs éléments similaires sur la forme. Le tableau ci-dessous illustre les principales caractéristiques du socialisme africain et du capitalisme ivoirien, avec une attention particulière portée au développement rural.

TABLEAU I  
LES CARACTERISTIQUES DES IDEOLOGIES

	SOCIALISME SENEGALAIS	CAPITALISME IVOIRIEN
principaux thèmes	revalorisation de l'Afrique traditionnelle	modernisation et croissance économique
africanisation	sénégalisation	ivoirisation
priorité	agriculture	milieu rural
structure du secteur agricole	socialisé	libre entreprise
participation au développement rural	organisations de paysans	bourgeoisie de planteurs
type d'exploitation agricole	coopératives multifonctionnelles	coopératives de production
propriété des terres	communautaire	individuelle et privée
cultures vivrières vs cultures industrielles	équilibre	favoriser les cultures industrielles et d'exportation
rôle de l'Etat	planification et soutien financier	supplétif

Dans ces conditions, on peut se demander si le fait de choisir l'une ou l'autre option a influé sur le processus de croissance et de développement. Ainsi, nous nous pencherons sur les changements qui se sont produits au Sénégal et en Côte d'Ivoire depuis 1960 pour voir s'ils résultent des orientations idéologiques des dirigeants. Pour ce faire, nous vérifierons, au prochain chapitre, si les plans de développement différaient autant que les idéologies. Nous reprendrons les mêmes caractéristiques et comparerons la façon dont elles apparaissaient dans les plans sénégalais et ivoiriens.

**CHAPITRE VI**  
**LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**  
**AU SENEGAL ET EN COTE D'IVOIRE**

En faisant appel à la planification, les gouvernements d'Afrique tropicale cherchaient à donner au processus de développement une ligne directrice. Ils énonçaient les buts économiques et sociaux et suggéraient des moyens pour les atteindre. On retrouve une telle acception de la planification dans les documents officiels des gouvernements sénégalais et ivoirien. Il s'agissait d'utiliser les plans pour favoriser une certaine forme de développement qui réponde aux attentes de la population ou, à tout le moins, de ceux qui s'en réclament. Il y a donc lieu de croire que l'on retrouve dans la planification les principaux thèmes abordés dans les discours des dirigeants politiques. Ramgopal Agarwala semble partager cette opinion lorsqu'il écrit que "l'objet de la planification est de faire prendre la direction voulue."<sup>1</sup> La planification apparaît ainsi comme un processus visant à orienter l'économie d'un pays sur la voie de la croissance économique et encourageant des changements des structures sociales de manière à favoriser le mieux-être de l'ensemble de la population.

---

<sup>1</sup> Ramgopal Agarwala, "La planification dans les pays en développement", Finances & Développement, Mars 1985, p.16.

Evidemment, les approches peuvent varier selon les idéologies des gouvernements qui élaborent les plans de développement,<sup>2</sup> mais il reste que, au début des années 1960, la planification semblait être une panacée pour tous les pays d'Afrique tropicale. Elle se présentait, écrit Pierre Jacquemot, "comme un instrument privilégié de l'Etat indépendant en vue de modifier les rapports sociaux internes et de rompre progressivement avec la relation de dépendance externe."<sup>3</sup> Il appert que la voie sénégalaise du socialisme autant que le libéralisme ivoirien autorisaient cette méthode. Même sur la forme, les gouvernements sénégalais et ivoirien, à l'instar de la majorité des gouvernements d'Afrique Noire, s'entendaient pour adopter le modèle de la planification indicative, c'est-à-dire, qu'ils laissaient libre cours aux mécanismes du marché pour l'allocation des ressources.

Il reste à voir si l'idéologie a influé sur le contenu des plans de développement. Autrement dit, puisque la planification a été adoptée tant au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire, on peut se demander si les plans de développement différaient dans leurs fondements mêmes compte tenu des différences sur le plan idéologique.

---

<sup>2</sup> La planification peut être indicative ou impérative.

<sup>3</sup> Pierre Jacquemot, "Crise et Renouveau de la Planification du Développement", Revue Tiers Monde, t.XXV, no.98, 1984, p.251.

### Les plans de développement sénégalais

Dès l'indépendance, en 1960, le gouvernement sénégalais a élaboré un plan de développement et a depuis répété le même exercice à tous les quatre ans. L'objectif de la planification était d'orienter le pays vers le socialisme africain. La définition que l'on retrouve dans le «Plan Quadriennal de Développement 1961-1964» de la République du Sénégal est d'ailleurs très explicite:

Un plan de développement est, pour une période donnée, un ensemble cohérent d'objectifs à atteindre et de moyens pour les mettre à exécution. Il marque la volonté collective d'orienter l'économie et les activités sociales en fonction des progrès prévus. C'est une harmonisation à moyen terme par la collectivité, des divers facteurs de production et l'acte d'un Etat qui entend adopter les comportements en fonction de l'avenir. Il tient compte des priorités fixées par les responsables de l'avenir national dans le cadre des possibilités techniques et sociales existantes. Il permet de dominer l'avenir en le créant, selon le projet collectif d'un peuple maître de son destin.\*

Ainsi, des plans quadriennaux ont été formulés depuis l'indépendance pour stimuler le développement économique du Sénégal. On remarque qu'il s'agissait essentiellement d'une planification sectorielle, les chapitres des plans étant consacrés à différents secteurs de l'activité économique tels les infrastructures de transports et de communication; la production rurale et la pêche; l'artisanat, le commerce et le tourisme; l'hygiène et la santé; etc. Cette planifi-

---

\* République du Sénégal, Plan Quadriennal de développement, 1961-1964, Dakar, Ministère du (Souligné dans le texte).

cation se présentait surtout par objectifs. Elle fixait des buts -- surtout quantitatifs -- à atteindre dans ces différents secteurs. A la lecture des plans, on constate que deux éléments dominaient. D'une part, le gouvernement exprimait sa volonté de créer tel ou tel organisme d'encadrement, surtout dans le milieu rural et, d'autre part, il présentait une liste des investissements à effectuer au cours des années subséquentes. Le plan apparaissait d'une manière assez globale et se limitait à énoncer les actions à être conduites par la puissance publique et à énumérer les objectifs de production. Partant d'une telle compréhension de la planification au Sénégal, il convient maintenant de s'interroger sur son action dans le milieu rural.

Parmi les principaux objectifs du «Plan Quadriennal de Développement 1961-1964» qui devaient affecter directement le monde rural, on relève particulièrement l'amélioration des capacités humaines; la diversification et l'augmentation des productions; et la réorganisation des circuits commerciaux.<sup>5</sup> Ainsi, pour encourager la coopération dans le domaine agricole et artisanal, on devait assister à la création d'organisations communautaires. Le plan suggérait l'établissement de divers organismes pour favoriser la participation des paysans. La Banque Sénégalaise pour le

---

<sup>5</sup> Ibid., p.42 et Adama Diallo, "Planification en Afrique et modèle du développement sénégalais", dans: Prospective du développement en Afrique noire. Un scénario: Le Sénégal, édité par Louis-Vincent Thomas, Bruxelles, Editions Complexe, 1978, p.42.

Développement (B.S.D.) fut donc établie, de même que l'Office de Commercialisation Agricole (O.C.A.), le Centre Régional d'Assistance pour le Développement (C.R.A.D.), le Centre d'Expansion Rurale (C.E.R.) et les Centres d'Animation Rurale (C.A.R.). Par ces interventions, le gouvernement sénégalais souhaitait avant tout libérer le paysan du système d'économie de traite. L'amélioration du sort du paysan était également recherchée à travers l'augmentation et la diversification de la production. Le plan spécifiait clairement que "les extensions, en agriculture, porteront tout d'abord sur les spéculations vivrières".<sup>6</sup> Finalement, la réorganisation des circuits commerciaux supposait l'établissement d'un réseau de coopératives et la participation active de l'O.C.A.. Conjointement à l'amélioration des conditions de commercialisation, le plan prévoyait une régularisation des prix payés aux producteurs, l'établissement d'un prix uniforme et stable. Cependant, la participation de l'Etat ne visait pas l'élimination de l'entreprise privée du secteur agricole. Au contraire, la participation des capitaux privés était encouragée. Le rôle de l'Etat devait se limiter à remplacer l'initiative privée là où elle était défailante.<sup>7</sup>

Un autre aspect du plan qui devait favoriser la population rurale avait trait à la réforme du régime foncier.

---

<sup>6</sup> Diallo, "Planification en Afrique", p.45.

<sup>7</sup> République du Sénégal, Plan 1961-1964, p.12.

Le Plan soulignait la nécessité de protéger ceux qui exploitent les terres contre les risques d'éviction.<sup>8</sup> En 1964, le gouvernement sénégalais adoptait «la loi sur le domaine national» qui freinait l'appropriation privée. La majorité des terres du pays devenait la propriété de l'Etat.

Le deuxième plan quadriennal maintenait, d'une façon générale, les orientations du premier plan.<sup>9</sup> Une fois de plus, le gouvernement sénégalais mettait l'emphase sur la nécessité de développer l'agriculture et de diversifier la production agricole. Le plan souhaitait la création d'un système harmonieux qui aurait intégré le secteur traditionnel de l'agriculture et de l'élevage avec les nouveaux complexes industriels tels les raffineries de sucre, les brasseries, les industries des engrais, etc. L'achèvement des projets déjà entrepris était également envisagé. Le gouvernement entendait poursuivre la réforme du régime foncier. Il faisait de l'aménagement des terroirs une condition préalable à la mise en valeur du territoire.<sup>10</sup> Le plan 1965-1969 maintenait aussi le programme de réorganisation et d'extension des circuits commerciaux. Les entreprises publiques et mixtes étaient encore appelées à jouer un

---

<sup>8</sup> Ibid., p.56.

<sup>9</sup> République du Sénégal, Deuxième Plan Quadriennal de Développement Economique et Social, 1965-1969, Dakar, Ministère du Plan, 1965, p.99.

<sup>10</sup> Ibid., p.100.

rôle important. Les coopératives devaient également occuper une plus grande place dans l'économie rurale. Elles se voyaient attribuer une tâche multifonctionnelle, c'est-à-dire qu'elles devaient s'intéresser tant à la commercialisation qu'au crédit et à l'équipement. De plus elles devaient servir à la décentralisation des structures.

La détérioration des conditions de vie en milieu rural exigeait que des réformes soient apportées au cours du troisième plan. Les sévères sécheresses des années 1966, 1968, 1970 et 1971 contribuèrent en effet à créer un «Malaise Paysan». L'endettement, le faible rendement des récoltes, la baisse du prix payé aux producteurs amenaient la vaste majorité de ces derniers à abandonner l'arachide au profit des produits vivriers. Pour éviter d'étendre la crise à l'ensemble de l'économie sénégalaise, le troisième plan de développement stipulait clairement: "LE MONDE RURAL SERA LE PREMIER BENEFICIAIRE DES ACTIONS INSCRITES AU PLAN."<sup>11</sup> Parmi les principales orientations dans le domaine de la production rurale, on retrouvait notamment la poursuite et l'intensification de la politique de diversification agricole; la poursuite de l'opération arachide-mil; le passage d'une agriculture extensive à une agriculture intensive; la promotion et l'exploitation du cheptel exis-

---

<sup>11</sup> République du Sénégal, Troisième Plan Quadriennal de Développement Economique et Social, 1969-1973, Dakar, Ministère du Plan et de l'Industrie, 1969, p.2 (En majuscules dans le texte).

tant en l'intégrant davantage aux circuits économiques; etc.<sup>12</sup>

D'un autre côté, le plan ne se penchait pas beaucoup sur les structures en milieu rural. Il se contentait de souligner la nécessité de promouvoir la décentralisation des activités économiques et de poursuivre la politique de sénégalisation. Il mentionnait également que l'Etat devait faciliter la création d'entreprises privées nationales. Quant aux structures d'encadrement créées au cours des plans précédents (Par exemple, la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole -- SODEVA), elles devaient continuer d'exercer leurs activités.

Les quatrième (1973-1977) et cinquième (1977-1981) plans considéraient également l'agriculture comme étant le secteur prioritaire. En plus des programmes de modernisation prônés par le gouvernement sénégalais depuis le premier plan, un vaste programme d'irrigation -- l'Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal (OMVS) -- était proposé. Ces plans mentionnaient encore les objectifs répétés tous les quatre ans, tels l'accroissement des liens entre le secteur agricole et l'industrie, la conservation des sols, la diversification, etc. La participation de l'Etat dans le secteur agricole demeurait importante. Par l'animation rurale, l'Etat souhaitait encourager le développement communautaire. Il voulait également conserver un

---

<sup>12</sup> Ibid., p.36.

certain contrôle sur les productions de manière à respecter son objectif, maintes fois répété, d'équilibre entre les cultures vivrières et les cultures de rente. Les interventions des entreprises publiques au niveau du crédit et de la consommation assurait également une présence de l'Etat auprès des paysans.

Il ressort de ce résumé des plans quadriennaux sénégalais que les orientations globales des plans n'ont guère variées durant les vingt années ayant suivi l'indépendance.<sup>13</sup> Plusieurs aspects des politiques ont été maintenues. On n'a qu'à penser aux programmes de diversification agricole, de décentralisation, et de modernisation des méthodes culturales. Parmi les autres tendances observées dans l'analyse de ces plans, on doit souligner l'importance accordée au secteur public. Non seulement l'Etat s'attribuait un rôle d'encadrement mais, en plus, il prévoyait de nombreuses interventions directes dans l'économie rurale. Des entreprises publiques devaient être créées pour s'occuper de la commercialisation des produits agricoles et du crédit aux paysans. Les organisations communautaires devaient aussi participer à l'économie rurale. Le gouvernement sénégalais encourageait la création de coopératives dans ses plans de développement.

---

<sup>13</sup> Voir ANNEXE I. Le tableau résume les principaux éléments des plans de développement qui se rapportent aux caractéristiques des idéologies relevées au chapitre précédent.

Pour savoir si ces diverses politiques ont été inspirées par le socialisme africain, nous regarderons si un gouvernement ayant pris une autre orientation idéologique a produit des plans de développement différents de ceux élaborés au Sénégal. Dans la prochaine section, nous résumerons les plans ivoiriens à partir des mêmes critères que ceux utilisés pour décrire les plans sénégalais, c'est-à-dire, les caractéristiques de l'idéologie.

#### Les plans de développement ivoiriens

L'approche ivoirienne de la planification -- malgré les divergences sur le plan idéologique entre Léopold S. Senghor et Félix Houphouët-Boigny -- est très proche de celle adoptée par le Sénégal. La définition que l'on retrouve dans le «Plan Quinquennal de Développement 1971-1975» reprend, globalement, les mêmes thèmes que la définition sénégalaise citée plus haut. On y lit notamment:

Le Plan est l'acte solennel par lequel les pouvoirs publics: - dessinent les grandes lignes de l'évolution possible et souhaitable de l'économie et de la société pour une période déterminée qui est, en général, de cinq années; - arrêtent les objectifs qu'ils assignent pour la période considérée; - déterminent les principaux moyens qu'ils entendent mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs et réaliser l'évolution économique et sociale projetée.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> République de Côte d'Ivoire, Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1971-1975, Paris, Ministère du Plan, 1971, p.5.

On remarque que la question économique occupe ici une place importante. Cela respecte d'ailleurs l'idéologie du Président ivoirien selon laquelle le développement du pays doit s'inscrire dans les stades élaborés par Rostow. Il s'agissait de créer les conditions favorables au «décollage» («take-off»).<sup>15</sup>

Partant d'une telle analyse, le gouvernement ivoirien a multiplié les plans de développement au cours des vingt années qui ont suivi l'accession du pays à l'indépendance. Les perspectives décennales 1960-1970 constituent la première phase de la planification. On a assisté à la mise en oeuvre du premier plan quadriennal 1967-1970. Des plans quinquennaux pour les périodes 1971-1975 et 1976-1980 ont ensuite été élaborés.

A l'instar des plans sénégalais, ces plans présentaient les objectifs sous une forme sectorielle. On y retrouvait généralement une division du système productif en huit secteurs, à savoir, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt, l'industrie, l'artisanat, le commerce, et le tourisme.<sup>16</sup> L'ensemble des objectifs économiques étaient quantifiés le plus possible, les investissements sectoriels

---

<sup>15</sup> Mandeng, "Interdependence of Development Policy and Ideology", p.117.

<sup>16</sup> Jean-Pierre Foirry et Denis Requier-Desjardins, Planification et Politique Economique en Côte d'Ivoire 1960-1985 Abidjan, CEDA, 1986, p.153.

et régionaux étaient clairement annoncés, et un plan financier y était inclus.

Cette précision dans la planification permet de relever les courants théoriques qui ont guidé l'élaboration de ces plans. Jean-Pierre Foirry constate que durant les années 1960, le gouvernement encourageait la substitution aux importations.<sup>17</sup> C'est surtout le secteur secondaire qui était visé par cette politique. Pour financer le développement industriel de la Côte d'Ivoire, les perspectives décennales comptaient sur les revenus tirés des exportations agricoles.<sup>18</sup> La participation directe de l'Etat à l'industrialisation devait toutefois être limitée. Les initiatives privées devaient être encouragées. Un code des investissements particulièrement favorable devait contribuer à attirer les capitaux étrangers.

L'intervention de l'Etat devait surtout se faire sentir au niveau du développement agricole et de l'infrastructure économique. Les perspectives décennales et le plan 1967-1970 prévoyaient des investissements importants dans le réseau routier, les ports et l'électrification du

---

<sup>17</sup> Jean-Pierre Foirry, "L'évolution conjoncturelle de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1983: Quelques facteurs explicatifs de la crise actuelle", Le mois en Afrique, vol.21, nos 243-244, 1986, p.71.

<sup>18</sup> République de Côte d'Ivoire, Perspectives Décennales de Développement Economique et Social (1960-1970) (Première esquisse), Abidjan, Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, 1962, p.5. Voir aussi Foirry et Requier-Desjardins, Planification et Politique Economique, p.137 et p.154.

pays. L'éducation apparaissait aussi comme une priorité. Etant donné que l'agriculture était au centre de l'activité économique, le gouvernement estimait qu'un processus de croissance ne pouvait se développer sans son concours. Dans le premier plan, la répartition de l'investissement public était étroitement liée au problème du développement agricole. Ce dernier devait faire l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement ivoirien.

La diversification des cultures d'exportation était le principal moyen envisagé pour accroître les revenus de la Côte d'Ivoire et les protéger contre les fluctuations du marché international. Le cours du café -- principale produit d'exportation du pays -- étant particulièrement instable, l'introduction de nouvelles cultures devait permettre de diversifier les sources de revenus. En plus de développer ces cultures, tels le coton, l'hévéa, le kénaf et l'ananas, le plan privilégiait le cacao par rapport au café. Il s'agissait de rééquilibrer ces deux productions de manière à profiter au maximum de l'évolution des prix sur le marché international.

Le programme de diversification ne se limitait pas à consolider la structure de l'économie ivoirienne. Il visait aussi à réduire les déséquilibres régionaux.<sup>19</sup> Même s'il reconnaissait qu'il serait impossible avant longtemps de

---

<sup>19</sup> République de Côte d'Ivoire, Perspectives Décennales (Première esquisse), p.236.

combler l'écart qui existait entre les régions de savanes et la zone forestière, le plan soulignait la nécessité de faire participer chacune de ces régions à l'effort de production et aux résultats de la croissance.<sup>20</sup> Pour y parvenir, il proposait d'introduire des cultures riches-- comme le coton, le riz irrigué et la canne à sucre -- dans le Nord et le centre du pays.

La priorité accordée à l'agriculture dans les perspectives décennales et le plan 1967-1970 apparaissait clairement surtout dans le secteur commercial. Les deux documents s'intéressaient beaucoup moins aux cultures vivrières. Malgré tout, ils mentionnaient qu'en développant certaines productions locales, la Côte d'Ivoire pourrait diminuer ses importations. L'augmentation de la production vivrière était également un des objectifs fixés par le gouvernement.

De tels changements ne pouvaient être accomplis sans une intervention de l'Etat. Ce dernier a placé au premier rang de ses préoccupations la modernisation rapide du milieu rural.<sup>21</sup> L'encadrement des paysans et l'animation rurale étaient un des moyens par lequel il souhaitait atteindre cet objectif, le second étant la constitution de

---

<sup>20</sup> Idem, Perspectives Décennales de Développement Economique, Social et Culturel 1960-1970, Abidjan, Ministère du Plan, 1967, p.7.

<sup>21</sup> Idem, Perspectives Décennales (Première esquisse), p.240.

groupements de producteurs. Les perspectives décennales suggéraient la formation de coopératives. Elles ajoutaient que les structures traditionnelles étaient très souvent inadaptées aux conditions du développement économique. Conséquemment, de nouvelles structures devaient être instaurées. Le document prenait comme exemple le régime foncier, mais il ne soulignait pas comment il devrait être réformé pour mieux répondre aux réalités de la Côte d'Ivoire indépendante.

Le rôle de l'Etat dans le secteur agricole n'était pas seulement d'encadrer les paysans. L'Etat devait aussi intervenir directement au niveau de la production et de la commercialisation. Les perspectives décennales prévoyait la création de sociétés d'Etat et de sociétés mixtes dont la tâche serait de mener à bien chacune des grandes opérations prévues.

Devant les succès de l'économie ivoirienne -- à l'époque, on parlait même de «miracle économique» -- les années 1970 ont été caractérisées par la promotion des exportations.<sup>22</sup> Le plan quinquennal 1971-1975 maintenait la priorité à la modernisation de l'agriculture. Les cultures d'exportation constituant une source importante de revenus pour financer la croissance, les programmes d'augmentation de la productivité et de diversification devaient être

---

<sup>22</sup> Foirry, "L'évolution conjoncturelle de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1983", p.71.

poursuivis. La modernisation du monde rural devait également continuer.

Dans ce deuxième plan, les problèmes sociaux de la nation occupaient une place plus importante que dans les perspectives décennales et le plan 1967-1970. La question de l'ivoirisation de l'économie y était soulevée. De plus, le plan consacrait environ une centaine de pages au développement rural. Outre les objectifs de croissance susmentionnés, des objectifs ayant trait à la satisfaction des besoins alimentaires de l'ensemble de la population et à la réduction des disparités régionales étaient formulés. L'amélioration des conditions de vie du monde rural par la mise en place d'équipements sociaux et culturels illustre également la volonté du gouvernement de donner la priorité au secteur agricole. Ces politiques visaient notamment à freiner l'exode rural.

Pour appuyer ce programme de développement rural, le plan prévoyait la réorganisation de certaines structures et la création de nouvelles. Soulignons seulement que des organisations professionnelles devaient prendre plus d'importance en milieu rural, à savoir, les Groupements à Vocation Coopérative (G.V.C.) et les coopératives proprement dites. L'encadrement agricole devait être maintenu. De plus, l'Etat devait continuer à être présent par le canal des entreprises publiques et para-publiques et par ses participations au capital des entreprises privées.

Le plan quinquennal 1976-1980 poursuivait dans le même sens que le plan 1971-1975. L'intervention de l'Etat n'y était nullement remise en question. Les objectifs de ce plan en ce qui regarde le développement agricole ressemblaient à ceux des plans précédents. L'accroissement des revenus des paysans et la réduction des disparités régionales apparaissaient au premier rang. L'action de l'Etat devait aussi être dirigée vers la modernisation de l'agriculture. La promotion d'exploitations agricoles familiales modernes et la transformation des structures traditionnelles devaient servir cet objectif. Le troisième plan insistait sur l'ivoirisation de tous les emplois agricoles, tant les emplois salariés que ceux non salariés. Finalement, l'agriculture devait contribuer à l'équilibre des comptes extérieurs. D'une part, la politique de développement des exportations devait être maintenue et, d'autre part, la réduction des importations par l'accroissement des cultures vivrières devait être recherchée.

La planification ivoirienne, à la fin des années 1970, reprenait à peu près les mêmes thèmes qu'à l'indépendance. La croissance économique restait le principal objectif. Tout au long de cette période, elle a reposé sur l'agriculture d'exportation. Il s'ensuit que les politiques n'ont guère varié.<sup>23</sup> La modernisation du milieu rural est demeurée au centre des préoccupations du gouvernement. La diver-

---

<sup>23</sup> Voir ANNEXE II.

sification est aussi un objectif mentionné dans tous les plans. Au niveau des structures, les mêmes politiques ont été maintenues entre 1960 et 1980. L'intervention de l'Etat dans le secteur agricole devait se faire sur plusieurs fronts à la fois. L'encadrement des paysans devait lui permettre de moderniser le milieu rural. Les investissements publics dans les infrastructures amélioreraient les conditions de production et de commercialisation des produits. La création d'entreprises publiques et para-publiques et la participation à des entreprises privées accroîtraient le contrôle de l'Etat sur le développement économique. Il est cependant un peu plus difficile de relever une politique suivie en ce qui regarde les structures sociales, les plans mettant parfois l'accent sur les coopératives et, d'autres fois, sur les exploitations agricoles familiales. Quant au régime foncier, il n'a fait l'objet que d'un simple commentaire dans les perspectives décennales.

La question se pose alors à savoir si de telles politiques sont la conséquence directe de l'idéologie ivoirienne. En comparant la synthèse des plans de développement ivoirien avec celle des plans sénégalais, nous pourrions voir si l'orientation idéologique a suscité des politiques différentes.

### Conclusion

La croissance économique semble avoir été le principal but poursuivi par les planificateurs, tant au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire. La situation socio-économique de ces pays au lendemain de leur indépendance exigeait que des mesures soient prises pour améliorer le sort de leur population. Malgré leurs divergences sur le plan idéologique, les gouvernements sénégalais et ivoirien attaquaient le problème sous le même angle. Bien plus, les moyens utilisés pour promouvoir la croissance se confondaient. Dans les deux cas, les gouvernements optaient pour la planification indicative dans une économie régie par les mécanismes du marché.<sup>24</sup>

Le rôle du secteur privé n'était remis en question dans aucun des plans analysés. Les gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire encourageaient la création d'entreprises privées, allant même jusqu'à adopter des politiques favorables au capital et aux investissements étrangers. Par contre, la volonté d'africanisation -- de sénégalisation et d'ivoirisation -- était régulièrement exprimée.

Au niveau des priorités, les gouvernements des deux pays partageaient aussi les mêmes vues. Ils considéraient que le milieu rural, à cause de son importance sur les plans économique et démographique, devait bénéficier d'une attention particulière. Les plans sénégalais et ivoiriens

---

<sup>24</sup> Voir ANNEXE I et ANNEXE II.

attribuaient un rôle très important à l'Etat dans le secteur agricole. L'Etat devait suppléer à la rareté des investissements. Il devait remplacer l'initiative privée là où cette dernière était absente. Les gouvernements sénégalais et ivoiriens avaient d'ailleurs prévu des interventions similaires. Ils reconnaissaient tous deux la nécessité de l'encadrement des paysans et de l'animation rurale. Ils favorisaient également la création d'entreprises d'Etat et d'entreprises mixtes pour intervenir plus efficacement au niveau de la production, du crédit et de la commercialisation. Les investissements dans les infrastructures apparaissaient aussi comme un moyen pour l'Etat de participer au développement rural.

Ces actions devaient contribuer à la modernisation du secteur agricole dans les deux pays. Bien que les gouvernements sénégalais et ivoiriens s'accordaient sur la modernisation des méthodes culturales, ils divergeaient au sujet des structures en milieu rural. Alors que les plans sénégalais cherchaient à intégrer le secteur traditionnel de l'agriculture à l'économie moderne, les plans ivoiriens étaient fortement orientés vers le secteur moderne. Il s'ensuivait une attitude différente face au monde rural. Dans les deux cas, les paysans étaient appelés à participer au développement, mais sous des formes différentes. Au Sénégal, des coopératives inspirées des organisations communautaires traditionnelles devaient être créées. En

Côte d'Ivoire, les plans étaient moins clairs. Ils prévoyaient la création de Groupements à Vocation Coopérative (G.V.C.) et de coopératives, mais insistaient aussi sur le rôle devant être joué par des exploitations agricoles familiales modernes.

Des différences entre les plans sénégalais et ivoiriens se retrouvaient aussi dans l'approche des gouvernements face à la propriété. Les premiers plans sénégalais prévoyaient une réforme du régime foncier qui nationaliserait la presque totalité des terres. Il s'agissait de s'opposer à l'appropriation privée. Les plans ivoiriens n'ont pas fait de cette question un enjeu majeur. Entre 1960 et 1980, aucun plan n'annonçait une telle réforme.

Ces approches de la propriété et du type d'entreprise en milieu rural reflètent la conception même des structures rurales présentée dans les plans. La socialisation du secteur agricole était un des objectifs que l'on retrouvait dans les plans de développement sénégalais. Les plans ivoiriens adoptaient une approche plus libérale. Ils n'intervenaient pas au niveau des relations entre les individus. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les différences entre la planification sénégalaise et la planification ivoirienne se situent essentiellement au niveau des structures du monde rural.

**TABLEAU II**  
**SYNTHESE DES PLANS DE DEVELOPPEMENT**  
**1960-1980**

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE
principaux thèmes	intégration du secteur traditionnel à l'économie moderne et forte croissance économique	passage de la tradition à la modernité et forte croissance économique
africanisation	sénégalisation	ivoirisation
priorité	développement rural	l'agriculture et sa modernisation
structure du secteur agricole	socialisé	libéral
participation au développement rural	paysans	paysans
type d'exploitation agricole	coopératives; organisations communautaires	Groupements à vocation coopérative (G.V.C.); exploitations agricoles familiales modernes
propriété des terres	nationalisées	---
cultures vivrières vs cultures industrielles	équilibre	équilibre
rôle de l'Etat	planification et promotion de la croissance économique	planification et promotion de la croissance économique

Parmi les caractéristiques de l'idéologie, des différences s'observent surtout au niveau des structures lors de la planification. On se rend compte que, malgré leur orientation différente au niveau de l'idéologie, les gouvernements sénégalais et ivoiriens ont adopté une approche similaire sur plusieurs points dans l'élaboration des plans de développement. L'intervention de l'Etat paraît aussi importante dans le pays ayant opté pour la voie capitaliste que dans celui se réclamant du socialisme africain. Les seules différences que nous pouvons réellement relever concernent les structures du monde rural. Par conséquent, dans le prochain chapitre, nous essaierons de voir si ces différences persistaient après l'exécution des plans. Autrement dit, nous vérifierons si deux décennies de socialisme sénégalais et de capitalisme ivoirien ont contribué au développement de structures différentes dans le secteur agricole.

**CHAPITRE VII**  
**LE MILIEU RURAL**  
**VINGT ANS APRES LES INDEPENDANCES**

La restructuration du milieu rural sénégalais, durant la colonisation, a contribué à l'extension du mode de production semi-féodal. Pendant ce temps, en Côte d'Ivoire, on assistait à l'ascension d'un groupe de paysans intéressés par les cultures de rentes. On a vu, au chapitre IV, qu'au moment de l'indépendance le secteur agricole du Sénégal était dominé par les éléments traditionnels de la société alors qu'en Côte d'Ivoire, une bourgeoisie de planteurs contribuait à sa modernisation. Devant une telle situation, le Président Senghor proposait l'élimination du système d'économie de traite. Il ne rejetait pas pour autant les valeurs traditionnelles. Au contraire, il proposait une socialisation du secteur agricole qui s'en inspirerait. D'un autre côté, le Président Houphouët-Boigny ne remettait pas en question l'héritage colonial. Il considérait que l'entreprise privée permettrait de poursuivre la croissance du secteur agricole.

Dans le chapitre précédent, on a constaté que ces différences au niveau de l'idéologie avaient été maintenues lors de l'élaboration des plans de développement. Les plans sénégalais prévoyaient la création de coopératives et

d'organisations communautaires en milieu rural. Cette socialisation devait également être accompagnée d'une réforme du régime foncier qui nationaliserait la majorité des terres. Le but poursuivi par ces politiques était la revalorisation du secteur traditionnel de l'agriculture par son intégration à l'économie moderne. Les plans ivoiriens prévoyaient plutôt la modernisation du secteur agricole. On ferait appel aux exploitations agricoles privées pour accroître la production. Des coopératives devaient également être créées, mais leurs fonctions n'étaient pas clairement définies. Ces plans étaient encore plus discrets en ce qui a trait à la propriété rurale. Ils ne proposaient aucune réforme du régime foncier hérité de la colonisation.

La question se pose alors à savoir si de telles différences persistaient après l'exécution des plans. Dans les prochaines pages, nous comparerons les structures des secteurs agricoles sénégalais et ivoirien après plus de vingt ans d'indépendance. Nous regarderons comment se présentait la propriété foncière, c'est-à-dire que nous étudierons les principales règles qui régissaient l'exploitation du territoire. Nous nous intéresserons aussi aux entreprises qui oeuvraient dans l'agriculture. Suite à ces observations, nous verrons s'il existait des différences entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

De prime abord, les deux pays ont mis en place des instruments similaires pour développer leur économie rura-

le. Des entreprises publiques et mixtes ont été créées, principalement pour s'occuper de la commercialisation des produits. On a d'ailleurs vu que les plans de développement envisageaient de la même façon l'intervention de l'Etat. Par contre, les structures qui influencent encore plus directement les paysans semblent s'être développées différemment.

Le régime foncier est sans doute le meilleur exemple illustrant les différences entre l'approche sénégalaise et l'approche ivoirienne. Dès 1964, conformément au principe énoncé par Senghor et qui avait été repris dans le plan 1961-1964, le gouvernement du Sénégal entreprenait la réforme du régime foncier. Le 17 juin 1964, il adoptait la loi sur le domaine national par laquelle il procédait à la nationalisation de près de 98% du territoire.<sup>1</sup> Cette loi identifiait trois catégories de terres à savoir les terres immatriculées ou susceptibles de l'être, le domaine de l'Etat, et le domaine national. C'est dans cette dernière catégorie que l'on retrouve la majorité des terres. Elle comprend notamment les zones urbaines, les zones classées les zones de terroirs, et les zones pionnières. Il était désormais impossible de s'approprier des terres non exploitées ou en jachère. La terre revenait à celui qui la cultivait. Le gouvernement éliminait ainsi les injustices du

---

<sup>1</sup> Etienne Le Roy, "La loi sur le domaine national a vingt ans: joyeux anniversaire?", Mondes en Développement, tome 13, no.52, 1985, pp.668-669.

droit foncier traditionnel qui permettait aux chefs de s'approprier la plupart des terres. Il modifiait en même temps les règles de l'administration coloniale qui rendaient possibles la propriété individuelle des terres et leur location.<sup>2</sup> Cette réforme du régime foncier fut poursuivie au cours des années subséquentes. Les politiques du gouvernement sénégalais en milieu rural reposent encore aujourd'hui sur la loi du domaine national.<sup>3</sup> La réforme n'est pas encore complétée dans la mesure où la location de terres continue dans certaines régions, et ce, malgré l'interdiction de tels contrats.

La Côte d'Ivoire a adopté une attitude opposée à l'égard du régime foncier. Au cours de la période étudiée, aucune politique n'a été mise en oeuvre pour modifier les règles d'acquisition et d'exploitation des terres en vigueur à l'époque coloniale. La terre, réputée inaliénable en droit coutumier, se vendait et se louait de plus en plus souvent. On a assisté à une appropriation privée du sol.

---

<sup>2</sup> Aguibou Y. Yansané, Decolonization in West African States with French Colonial Legacy, Cambridge (Mass.), Schenkman Publishing Company, 1984, p.321.

<sup>3</sup> Néanmoins, comme le soulignent certains auteurs, ce type de réforme n'a jamais constitué un enjeu dans le développement agricole du Sénégal. Par exemple, Pamela Cox et Richard Kessler écrivent: "Nationalisation of land was achieved in 1964. [...] However, Senegal is a country of largely smallholder farmers, with fairly abundant farm land remaining (although land is scarce in certain areas, such as the Groundnut Basin), and land reform was never a key to agricultural development." ("«Après Senghor» - A Socialist Senegal?", African Affairs, vol.79, no.316, 1980, p.336).

Eddy Lee constate qu'à la fin de 1973, 11% des propriétaires terriens possédaient 34,3% des terres cultivées.<sup>4</sup> Cette individualisation des terres se faisait sans assise juridique. Au début des années 1980, seulement 1% du territoire ivoirien était immatriculé.<sup>5</sup> Mais il ne s'agit pas là du seul problème créé par les règles d'appropriation foncière traditionnelle. Le Plan 1981-1985 souligne que ces règles "favorisent le pouvoir économique des chefs de famille souvent âgés et constituent des freins aux initiatives individuelles".<sup>6</sup> L'accès à la propriété foncière pour les jeunes se trouve encore plus limité du fait de la rareté croissante de terres non exploitées.

Après plus de vingt ans de planification, les régimes fonciers du Sénégal et de la Côte d'Ivoire paraissent très différents. Le gouvernement sénégalais a freiné l'appropriation privée en nationalisant la majorité des terres alors que l'inverse se produisait en Côte d'Ivoire. En ne légiférant pas dans ce domaine, le gouvernement ivoirien a permis la croissance d'une classe de propriétaires terriens.

---

<sup>4</sup> Eddy Lee, "Export-Led Rural Development: The Ivory Coast", dans Agrarian policies and rural poverty in Africa, édité par Dharam Ghai et Samir Radwan, Genève, I.L.O., 1983, p.116.

<sup>5</sup> République de Côte d'Ivoire, Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1981-1985, Abidjan, Ministère du Plan et de l'Industrie, 1983, p.845.

<sup>6</sup> Ibid., p.260.

Cette différenciation des réalisations sénégalaises et ivoiriennes ne se retrouve pas seulement au niveau de la propriété de la terre, mais également, de son exploitation. Au cours de la période étudiée, des structures de production et de commercialisation différentes ont été mises en place dans les deux pays. Au Sénégal, la socialisation du milieu rural a partiellement été réalisée. D'importantes fonctions étaient attribuées aux communautés rurales. Elles devaient notamment participer à la planification du développement économique. De plus, elles devaient s'occuper de l'encadrement et des échanges économiques.<sup>7</sup> Pour remplir cette dernière fonction, un système coopératif fut créé.

La commercialisation de l'arachide a constitué, au cours des années 1960 et 1970, l'activité principale des coopératives sénégalaises.<sup>8</sup> Ces coopératives servaient d'intermédiaires entre les entreprises d'Etat et les paysans. Elles collectaient la production agricoles et en faisaient la commercialisation primaire. Les entreprises d'Etat, et particulièrement l'ONCAD (Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement -- aboli en 1980), s'approvisionnaient auprès des coopératives. Pourtant, ces dernières n'ont pas toujours exprimé les valeurs traditionnelles des communautés. La crise du milieu

---

<sup>7</sup> Gagnon, Coopératives ou Autogestion, p.55.

<sup>8</sup> Jean-Marc Bellot, "Sénégal: crise du développement rural", Le Mois en Afrique, nos 233-234, 1985, pp.44 ss.

rural sénégalais, à la fin des années 1960, est en partie due aux problèmes des coopératives. Celles-ci apparaissent comme un moyen de contrôle politique et économique des paysans par le gouvernement. De plus, on critiquait la corruption qui régnait au sein de ces organismes, de même que la mauvaise utilisation des fonds et le contrôle exercé par les élites locales.<sup>9</sup> Une réforme du système coopératif fut entreprise en 1971. Des mesures furent introduites pour donner aux paysans un plus grand contrôle des opérations des coopératives et pour les rendre plus autonomes pour la vente de leurs produits. Malgré cela, les mêmes problèmes sont demeurés, les coopératives étant toujours sous la tutelle de l'Etat.<sup>10</sup>

En Côte d'Ivoire, les paysans bénéficiaient de plus d'autonomie pour la commercialisation de leurs produits. Les structures qui ont été érigées entre 1960 et 1980 s'inscrivent dans la politique de laissez-faire adoptée par le gouvernement ivoirien à l'égard du régime foncier. L'appel à l'initiative privée a permis la constitution de structures rurales très différentes des structures sénégalaises. Les entreprises individuelles assuraient le développement de l'agriculture. La distinction entre les plan-

---

<sup>9</sup> Cox et Kessler, "«Après Senghor» - A Socialist Senegal?", p.335.

<sup>10</sup> Cox et Kessler écrivent: "Controlled totally by the government through ONCAD (...), the cooperatives are a case of animation from the top down, instead of a true popular movement." (Ibid., p.336).

teurs et les travailleurs salariés est devenue moins ambiguë.

La bourgeoisie de planteurs a de plus en plus contribué à la croissance du secteur agricole ivoirien.<sup>11</sup> Au début des années 1970, ce groupe représentait environ 10% des producteurs, il contrôlait à peu près 30% des terres cultivées, et employait près des deux-tiers des travailleurs agricoles salariés.<sup>12</sup> Deux types de planteurs se retrouvaient au sein de ladite bourgeoisie. Il y avait d'abord les grands planteurs villageois. Il s'agissait de cultivateurs résidant à la campagne qui participaient directement à la production.<sup>13</sup> Le second type de planteurs résidait à la ville. Ces planteurs absentéistes étaient membres de l'élite politique et administrative urbaine. Un large groupe de propriétaires de petites et moyennes plantations ont également participé à la croissance de l'agriculture d'exportation. La main-d'oeuvre salariée, composée

---

<sup>11</sup> Nous ne discuterons pas ici la question à savoir s'il s'agit d'une "véritable bourgeoisie de planteurs". Le débat sur ce thème reste ouvert. Voir notamment: J.M. Gastellu et S. Affou Yapi, "un mythe à décomposer: la «bourgeoisie de planteurs»", dans: Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, pp.149-179; et Aristide R. Zolberg, "La redécouverte de la Côte d'Ivoire".

<sup>12</sup> Bonnie Campbell, "Social Change and Class Formation in a French West African State", Revue canadienne des études africaines, vol.VIII, no.2, 1974, p.304.

<sup>13</sup> Gastellu et Affou Yapi considèrent que ces planteurs ne forment pas une élite en tant que telle pour cette raison et parce qu'ils ne procèdent pas à une reproduction élargie de leurs exploitations ("Un mythe à décomposer", p.155).

principalement de travailleurs migrants, a permis cette expansion de l'entreprise individuelle en milieu rural ivoirien. C'est l'initiative privée qui prévalait dans l'agriculture vingt ans après l'indépendance.

Quant aux groupements à vocation coopérative (G.V.C.) dont la création était prévue dans les plans, ils n'ont pas joué un rôle majeur auprès de la population rurale. Pourtant, leur nombre a beaucoup augmenté. Le plan 1981-1985 souligne que ce développement quantitatif du mouvement était surtout artificiel et ne reposait pas sur des bases solides. Son insertion dans le système villageois était difficile en raison de l'indétermination de sa vocation.<sup>14</sup>

Le secteur agricole ivoirien apparaît relativement différent du secteur agricole sénégalais lorsqu'on l'envisage sous l'angle de ses structures. D'une part, les deux pays n'ont pas adopté la même attitude à l'égard du régime foncier. Le gouvernement du Sénégal a décidé de nationaliser l'ensemble du territoire alors que le gouvernement ivoirien adoptait une politique de laissez-faire, favorisant ainsi l'appropriation privée. D'autre part, malgré ses faiblesses, le système coopératif jouait un rôle important dans l'économie rurale sénégalaise, contrairement à la Côte d'Ivoire où dominait l'entreprise privée.

Ils semble que les idéologies aient influé de façon différenciée sur les réalisations en milieu rural des deux

---

<sup>14</sup> République de Côte d'Ivoire, Plan 1981-1985, p.263.

ex-colonies françaises. On a vu que le socialisme sénégalais et le capitalisme ivoirien s'intéressaient à la propriété foncière et aux types d'exploitation agricole. Ces mêmes aspects ont été repris lors de la planification. On a noté qu'il existait des différences au sujet de l'attitude adoptée par les gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire face à ces aspects. Après plus de deux décennies de planification, on constate que de telles différences ne se retrouvent pas seulement dans les projets, mais aussi dans les réalisations.

L'impact de l'idéologie sur le développement est toutefois limité dans la mesure où de larges secteurs de l'activité socio-économique en milieu rural sont apparus similaires au Sénégal et en Côte d'Ivoire dès la phase de planification. Nonobstant les différences idéologiques, les plans prévoyaient des interventions semblables dans plusieurs cas. La performance socio-économique des deux pays d'Afrique de l'Ouest peut être attribuée à l'orientation idéologique seulement en ce qui regarde certains aspects des structures rurales, à savoir le régime foncier et le type d'exploitation agricole. Dans les autres cas, on ne peut comprendre le processus de développement en nous limitant à l'idéologie. D'une part, le fait que des réalisations soient similaires là où les idéologies proposaient des buts différents laisse supposer que les déclarations des dirigeants en faveur du socialisme africain ou du

capitalisme n'ont rien changé aux résultats. D'autre part, dans le cas où on observe des différences au niveau des réalisations mais pas au niveau des plans, on ne peut expliquer ces différences à partir de l'idéologie, à moins, bien sûr, que l'idéologie agisse sur la performance autrement que par la voie de la planification.

## CONCLUSION

L'objet de cette recherche était de vérifier l'hypothèse à l'effet que l'idéologie influe de façon différenciée sur la performance socio-économique à travers les plans de développement. Nous voulions voir dans quelle mesure les réalisations du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, vingt ans après leur indépendance, ont été déterminées par les idéologies des dirigeants de ces pays. L'approche fonctionnelle nous permettait de lier l'idéologie à l'action.

Comme la planification est le véhicule par lequel l'Etat oriente le développement socio-économique, nous avons vérifié si les principales caractéristiques des idéologies apparaissaient différemment dans les plans des deux pays. Ayant constaté que, dans certains cas, les objectifs et les moyens de les atteindre différaient, nous avons regardé si après l'exécution des plans, ces différences persistaient. Certains aspects des structures en milieu rural sénégalais étaient en voie de socialisation alors que ceux de la Côte d'Ivoire laissaient une large place à l'initiative individuelle. Ces aspects -- le régime foncier et le type d'exploitation agricole -- comptaient

parmi les thèmes abordés dans les discours des présidents Senghor et Houphouët-Boigny. Les idéologies avaient amené un développement différencié.

On constate toutefois que, pour d'autres aspects, le fait de choisir l'une ou l'autre voie n'a rien changé aux résultats. Tant au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire, des entreprises publiques ont été créées pour s'occuper de la commercialisation des principaux produits agricoles. Les gouvernements des deux pays sont aussi intervenus d'une manière similaire auprès des paysans. On peut alors s'interroger à savoir pourquoi l'idéologie a influé différemment sur le développement seulement dans certains cas.

Quelques auteurs estiment que la planification, en tant que moyen pour créer la société décrite dans l'idéologie, n'a pas répondu aux attentes des gouvernements. Les plans de développement n'ont pas joué le rôle d'intermédiaire entre le discours et les réalisations. Leur influence réelle sur l'activité socio-économique des pays serait plutôt limitée. Le pouvoir des dirigeants politiques -- et particulièrement de Senghor et d'Houphouët-Boigny -- surpasserait de beaucoup celui des plans dans l'exécution des politiques économiques et sociales. Les présidents sénégalais et ivoiriens utiliseraient d'autres moyens que la planification pour atteindre les principaux objectifs de leur idéologie. Georges Bureau écrit, à propos des plans de développement de la Côte d'Ivoire:

Le Président est donc la locomotive indiscutable du pays, le plan lui sert rarement de relais, peut-être parce qu'il n'a pas su être un document ou une institution populaire. C'est un haut-parleur à l'usage limité des bailleurs de fonds étrangers, et encore!<sup>1</sup>

Devant un tel commentaire, on peut se demander si, pour évaluer l'impact de l'idéologie sur le développement, il ne faudrait pas faire intervenir d'autres variables intermédiaires.

D'autres raisons pourraient aussi expliquer que le fait d'avoir opté pour le socialisme africain ou pour le capitalisme n'ait pas entraîné une différenciation majeure entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire en ce qui a trait à la performance socio-économique. Nous avons souligné, au début de ce travail, que des facteurs exogènes affectaient le développement. On peut également supposer que de tels facteurs ont contribué à diminuer l'importance de l'idéologie. Les politiques adoptées par les gouvernements sénégalais et ivoirien auraient perdu toute influence en raison des problèmes économiques sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. On n'a qu'à penser à la chute des prix des produits agricoles sur le marché international. L'endettement croissant des pays du Tiers-Monde peut aussi freiner les réformes qui sont proposées dans l'idéologie. Cox et Kessler écrivent, à propos de la situation du Sénégal:

---

<sup>1</sup> Georges Bureau, "La Planification en Afrique: Le cas de la Côte d'Ivoire", Revue française d'administration publique, no.36, 1985, p.663.

Achievement of goals has been illusive not necessarily because of the choices in domestic policies but because of the series of external shocks which Senegal felt in the last decade: the withdrawal of French price supports for Senegalese groundnuts in 1967, the droughts between 1968 and 1973, and the general problems in the world economy in the 1970s.<sup>2</sup>

La situation économique mondiale a peut-être empêché les gouvernements de promouvoir plus fortement les politiques suggérées par l'idéologie. Au-delà des discours, les dirigeants devaient adopter une approche pragmatique s'ils ne voulaient pas voir se détériorer les conditions de vie de leur population. Certains auteurs considèrent d'ailleurs que le socialisme sénégalais et le capitalisme ivoirien ne différaient pas tellement. Benot écrit:

La platitude de la prose ivoirienne et l'éclat verbal du lyrisme senghorien recouvrent en définitive la même politique de soumission à l'impérialisme.<sup>3</sup>

Il est vrai qu'en ce qui regarde l'opinion des présidents Senghor et Houphouët-Boigny sur les investissements étrangers, les deux idéologies se ressemblaient. Mais du point de vue de la politique intérieure, on a vu que ce qu'elles proposaient différait considérablement, tant sur la forme

---

<sup>2</sup> Cox et Kessler, "«Après Senghor» - A Socialist Senegal?", p.335.

<sup>3</sup> Yves Benot, Les Indépendances Africaines: Idéologies et réalités I, Paris, François Maspero, 1975, p.70. Cartwright a analysé l'attitude des dirigeants à l'égard du développement plutôt que le contenu de leurs discours et a observé que Senghor et Houphouët-Boigny ne tentaient pas de transformations radicales, qu'ils s'accordaient de la situation de leur pays («accommodationist leaders») (Political Leadership in Africa, p.5).

que sur le fond. Bien plus, ces différences étaient parfois encore présentes dans les résultats des plans de développement.

L'influence de l'idéologie sur la performance socio-économique nous semble bien réelle. Les différences observées entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire occupent une place importante dans le développement rural de ces pays. Le régime foncier et les entreprises agricoles sont au centre de la vie des paysans. Partant de cela, on ne peut ignorer l'idéologie pour comprendre le développement différencié des pays d'Afrique tropicale.

Evidemment, cette recherche n'est pas exhaustive. Nous pouvons seulement conclure que l'idéologie a eu un impact sur le développement du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Nous avons montré plus haut que de nombreux facteurs peuvent diminuer ou accroître son importance. Bien plus, certains éléments tout à fait indépendants des variables politiques pourraient aussi intervenir dans le processus de croissance et de développement. La culture et tout ce qu'elle englobe, la religion, les ressources humaines et matérielles disponibles sont autant d'éléments qui, dans une certaine mesure, doivent être pris en considération par quiconque s'intéresse aux problèmes du Tiers-Monde. L'idéologie n'est qu'un de ces aspects. Nous avons vu qu'elle n'est qu'en partie responsable des succès ou des échecs des deux pays d'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts de déve-

loppement. Et encore, cela ne nous renseigne aucunement sur les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre idéologie. La voie africaine du socialisme et la voie capitaliste ne répondent pas à toutes les questions qui se posent aujourd'hui en Afrique. Les recherches doivent être poursuivies pour améliorer notre compréhension des facteurs qui interviennent dans le processus de développement.

**ANNEXES**

**ANNEXE I**  
**PLANS DE DEVELOPPEMENT**  
**DU SENEGAL**

	1961-1964	1965-1969
principaux thèmes	- revalorisation de l'Afrique traditionnelle (socialisme africain) - croissance économique	- intégration du secteur traditionnel de l'agriculture avec le nouveau complexe industriel - croissance économique
africanisation	africanisation des postes de responsabilités	---
priorité	investissements directement productifs: infrastructure, agriculture, industrie	développement de l'économie rurale
structure du secteur agricole	socialisé	socialisé
participation au développement rural	---	---
type d'exploitation agricole	organisations communautaires; coopératives	coopératives rurales (commercialisation; crédit; équipement)
propriété des terres	réforme du régime foncier (nationalisation des terres)	poursuite de la réforme du régime foncier
cultures vivrières vs cultures industrielles	priorité aux cultures vivrières et diversification	croissance des exportations et diversification

rôle de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- planification</li> <li>- remplacer l'initiative privée là où elle est défaillante</li> </ul>	planification
intervention de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réorganisation des circuits commerciaux;</li> <li>- création d'un réseau de coopératives épaulé par des organismes d'Etat:</li> <li>• CRAD (services techniques)</li> <li>• OCA (services commerciaux)</li> <li>• BSD (services bancaires;</li> <li>- encadrement rural (C.E.R. et C.A.R.)</li> </ul>	encadrement rural (C.E.R. et C.A.R.); BSD; OCA; ONCAD (CRAD); réorganisation et extension des circuits commerciaux

---

---

**PLANS DE DEVELOPPEMENT  
DU SENEGAL (SUITE)**


---

	1969-1973	1973-1977
<b>principaux thèmes</b>	- intensification de l'agriculture traditionnelle - forte croissance économique (taux de croissance prévu: 5,4%/an)	- intégration de l'agriculture et de la production pastorale à l'économie - croissance économique
<b>africanisation</b>	sénégalisation des emplois	sénégalisation
<b>priorité</b>	agriculture	agriculture
<b>structure du secteur agricole</b>	---	---
<b>participation au développement rural</b>	paysans	paysans
<b>type d'exploitation agricole</b>	coopératives	coopératives
<b>propriété des terres</b>	---	----
<b>cultures vivrières vs cultures industrielles</b>	opération arachide-mil; équilibre; diversification	équilibre; diversification
<b>rôle de l'Etat</b>	planification	planification
<b>intervention de l'Etat</b>	circuits de commercialisation; réaménagement du crédit; encadrement (SODEVA et autres)	Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal (OMVS)

---

---

**PLANS DE DEVELOPPEMENT  
DU SENEGAL (SUITE ET FIN)**

---

	1977-1981	SYNTHESE
<b>principaux thèmes</b>	forte croissance économique (taux de croissance prévu: 5,8%/an)	- intégration du secteur traditionnel à l'économie moderne - forte croissance économique
<b>africanisation</b>	sénégalisation	sénégalisation
<b>priorité</b>	développement rural	développement rural
<b>structure du secteur agricole</b>	---	socialisé
<b>participation au développement rural</b>	paysans	paysans
<b>type d'exploitation agricole</b>	développement communautaire	coopératives; organisations communautaires
<b>propriété des terres</b>	---	nationalisées
<b>cultures vivrières vs cultures industrielles</b>	développement des exportations du secteur rural; substitution aux importations	équilibre et diversification
<b>rôle de l'Etat</b>	planification	planification et promotion de la croissance économique
<b>intervention de l'Etat</b>	animation rurale; OMVS	- encadrement et animation rurale - entreprises d'Etat et entreprises mixtes - investissements dans les infrastructures

---

ANNEXE II  
PLANS DE DEVELOPPEMENT  
DE LA COTE D'IVOIRE

	1960-1970 (et 1967-1970)	1971-1975
principaux thèmes	- transformation des structures traditionnelles - forte croissance économique basée sur l'agriculture d'exportation (objectif: 7,9%)	- passage d'une agriculture et d'un paysannat traditionnels à une agriculture et un paysannat modernes - forte croissance économique (objectif:7,7%)
africanisation	---	ivoirisation (accroissement de la participation des nationaux à l'activité économique)
priorité	modernisation rapide du milieu rural	l'agriculture et sa modernisation
structure du secteur agricole	libre entreprise	libéral
participation au développement rural	paysans	paysans
type d'exploitation agricole	formation de coopératives; constitution de groupements de producteurs	Groupements à vocation coopérative (G.V.C.) et coopératives
propriété des terres	formules encourageant les initiatives	---

cultures vivrières vs cultures industrielles	augmentation de la production vivrière; diversification des cultures d'exportation	amélioration de la compétitivité de l'économie ivoirienne d'exportation et satisfaction des besoins alimentaires de la population
rôle de l'Etat	planification	planification indicative
intervention de l'Etat	- investissements publics (infrastructures, éducation,...) - encadrement et animation rurale - création de sociétés mixtes et de sociétés d'Etat	- création des SODE (Sociétés de Développement) - investissements dans les infrastructures

---

---

**PLANS DE DEVELOPPEMENT  
DE LA COTE D'IVOIRE (SUITE ET FIN)**

---

	1976-1980	SYNTHESE
principaux thèmes	- modernisation du secteur agricole - forte croissance économique (8,7%/an)	passage de la tradition à la modernité et forte croissance économique
africanisation	ivoirisation	ivoirisation
priorité	agriculture	l'agriculture et sa modernisation
structure du secteur agricole	libéral	libéral
participation au développement rural	paysans	paysans
type d'exploitation agricole	création d'exploitations agricoles familiales modernes	G.V.C.; exploitations agricoles familiales modernes
propriété des terres	---	---
cultures vivrières vs cultures industrielles	équilibre (mais investissements surtout pour les cultures d'exportation)	équilibre
rôle de l'Etat	planification	planification et promotion de la croissance économique
intervention de l'Etat	action globale au niveau des prix et de la commercialisation	- encadrement et animation rurale - entreprises d'Etat et entreprises mixtes - investissements dans les infrastructures

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Livres

AMIN, Samir, L'Afrique de l'Ouest Bloquée: L'Economie Politique de la Colonisation, 1880-1970, Paris, Les Editions de Minuit, 1971, 322 pages.

- , Le Développement du Capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Les Editions de Minuit, 1967, 336 pages.

ANDRAIN, Charles F., "Democracy and Socialism: Ideologies of African Leaders", dans: Ideology and Discontent, édité par David E. Apter, New York, The Free Press of Glencoe, 1964, pp.155-205.

- , "Guinea and Senegal: Contrasting Types of African Socialism", dans: African Socialism, édité par William H. Friedland et Carl G. Rosberg, Jr., Stanford, Stanford University Press, 1964, pp.160-174.

APTER, David E., éditeur, Ideology and Discontent, New York, The Free Press of Glencoe, 1964, 342 pages.

BAKARY, Tessilimi, "Elite Transformation and Political Succession", dans: The Political Economy of Ivory Coast, édité par I. William Zartman et Christopher Delgado, New York, Praeger Publishers, 1984, pp.21-55.

BATES, Robert H., Markets and States in Tropical Africa: The Political Basis of Agricultural Policies, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1981, 178 pages.

BENOT, Yves, Idéologies des Indépendances Africaines, Paris, François Maspero, 1972, 538 pages.

- , Les Indépendances Africaines: Idéologies et réalités I, Paris, François Maspero, 1975, 127 pages.

BERG, Elliot J., "Structural Transformation versus Gradualism: Recent Economic Development in Ghana and the Ivory Coast", dans: Ghana and the Ivory Coast: Perspectives on Modernization, édité par Philip Foster et Aristide R. Zolberg, Chicago, The University of Chicago Press, 1971, pp.187-230.

- BOURGES, Hervé et Claude WAUTHIER, Les 50 Afriques, Tome I: Maghreb, Afrique du Nord-Est, Corne de l'Afrique, Afrique sahélo-soudanienne, Golfe du Bénin, Paris, Editions du Seuil, 1979, 679 pages.
- CAMPBELL, Bonnie, "The Ivory Coast", dans: West African States: Failure and Promise, édité par John Dunn, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, pp.66-116.
- CARTWRIGHT, John, Political Leadership in Africa, Londres, Croom Helm, 1983, 310 pages.
- COX, Idris, Socialist Ideas in Africa, Londres, Lawrence & Wishart, 1966, 124 pages.
- CRUISE O'BRIEN, Donal B., Saints and Politicians: Essays in the organisation of a Senegalese peasant society, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, 213 pages.
- , "Senegal", dans: West African States: Failure and Promise, édité par John Dunn, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, pp.173-188.
- , "Ruling Class and Peasantry in Senegal, 1960-1976: The Politics of a Monocrop Economy", dans: The Political Economy of Underdevelopment: Dependence in Senegal, édité par Rita Cruise O'Brien, Beverly Hills (Calif.), Sage Publications, 1979, pp.209-227.
- CRUISE O'BRIEN, Rita, éditrice, The Political Economy of Underdevelopment: Dependence in Senegal, Beverly Hills (Calif.), Sage Publications, 1979, 277 pages.
- DAMACHI, Ukandi G., Leadership Ideology in Africa: Attitudes toward Socioeconomic Development, New York, Praeger Publishers, 1976, 112 pages.
- DIALLO, Adama, "Planification en Afrique et modèle du développement sénégalais", dans: Prospective du développement en Afrique noire. Un scénario: Le Sénégal, édité par Louis-Vincent Thomas, Bruxelles, Editions Complexe, 1978, pp.47-65.
- DIARASSOUBA, Vally-Charles, L'Evolution des Structures Agricoles du Sénégal: Destructuration et Restructuration de l'Economie rurale, Paris, Editions Cujas, 1968, 298 pages.

- DUNN, John, éditeur, West African States: Failure and Promise; A study in comparative politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, 259 pages.
- DUTHEIL de la ROCHERE, Jacqueline, L'Etat et le Développement Economique de la Côte d'Ivoire, Paris, Editions A. Pedone, 1976, 420 pages.
- EN COLLABORATION, Club Nation et Développement du Sénégal, Paris, Présence Africaine, 1972, 323 pages.
- EN COLLABORATION, Colloque sur la Négritude (tenu à Dakar du 12 au 18 avril 1971), Paris, Editions Présence Africaine, 1972, 244 pages.
- FAURE, Y.-A. et J.F. MEDARD, éditeurs, Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Paris, Editions Karthala, 1982, 273 pages.
- FOIRRY, Jean-Pierre et Denis REQUIER-DESJARDINS, Planification et Politique Economique en Côte d'Ivoire 1960-1985, Abidjan, CEDA, 1986, 272 pages.
- FOSTER, Philip et Aristide R. ZOLBERG, éditeurs, Ghana and the Ivory Coast: Perspectives on Modernization, Chicago, The University of Chicago Press, 1971, 303 pages.
- FRIEDLAND, William H. et Carl G. ROSBERG, Jr., éditeurs, African Socialism, Stanford, Stanford University Press, 1964, 313 pages.
- GAGNON, Gabriel, Coopératives ou Autogestion: Sénégal, Cuba, Tunisie, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1976, 482 pages.
- GASTELLU, J.M. et S. AFFOU YAPPI, "Un mythe à décomposer: la «bourgeoisie de planteurs»", dans: Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire, édité par Y.A. Fauré et J.F. Médard, Paris, Editions Karthala, 1982, pp.149-179.
- GHAI, Dharam et Samir RADWAN, éditeurs, Agrarian policies and rural poverty in Africa, Genève, International Labour Office, 1983, 311 pages.
- GONIDEC, Pierre-François, Les Systèmes Politiques Africains; Première Partie, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1971, 361 pages.
- , Relations Internationales, Paris, Montchrestien, 1974, 477 pages.

- GUTKIND, Peter C.W. et Immanuel WALLERSTEIN, éditeurs, The Political Economy of Contemporary Africa, Beverly Hills et Londres, Sage Publications, 1976, 318 pages.
- HART, Keith, The Political Economy of West African Agriculture, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 226 pages.
- JAHN, Janheinz, Muntu: L'Homme Africain et la Culture Néo-Africaine, Paris, Editions du Seuil, 1958, 297 pages.
- KANE, Mohamadou, "Négritude et littérature", dans: Colloque sur la Négritude (Dakar, 1971), Paris, Editions Présence Africaine, 1972, pp.61-75.
- LEE, Eddy, "Export-Led Rural Development: The Ivory Coast", dans: Agrarian policies and rural poverty in Africa, édité par Dharam Ghai et Samir Radwan, Genève, International Labour Office, 1983, pp.99-127.
- MANDENG, Patrice, "Interdependence of Development Policy and Ideology", dans: Development Policy in Africa, édité par Joachim Voss, Bonn-Bad Godesberg, Verlag Neue Gesellschaft GmbH, 1973, pp.109-121.
- MARKOVITZ, Irving Leonard, Léopold Sédar Senghor and the Politics of Négritude, New York, Atheneum, 1969, 300 pages.
- MOHIDDIN, Ahmed, African Socialism in Two Countries, Londres, Croom Helm, 1981, 231 pages.
- REYNOLDS, Lloyd G., Economic Growth in the Third World, 1850-1980, New Haven, Yale University Press, 1985, 469 pages.
- ROSBURG, Carl G. et Thomas M. CALLAGHY, éditeurs, Socialism in Sub-Saharan Africa: A New Assessment, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1979, 426 pages.
- SCHUMACHER, Edward J., Politics, Bureaucracy and Rural Development in Senegal, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1975, 279 pages.
- SENGHOR, Léopold Sédar, Liberté I: Négritude et Humanisme, Paris, Editions du Seuil, 1964, 445 pages.
- , Liberté III: Négritude et Civilisation de l'Universel, Paris, Editions du Seuil, 1977, 576 pages.

- , Nation et Voie Africaine du Socialisme, Paris, Présence Africaine, 1961, 138 pages.
  - , Théorie et Pratique du Socialisme sénégalais, (Conférence au Séminaire des Cadres Politiques), Dakar, 1962, 79 pages.
  - , Pour une relecture africaine de Marx et d'Engels, Dakar et Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines, 1976, 69 pages.
- SIGMUND, Paul E., éditeur, The Ideologies of the Developing Nations, New York, Frederick A. Praeger, 1967, 428 pages.
- THOMAS, Louis-Vincent, Le Socialisme et l'Afrique, Tome 2: L'Idéologie Socialistes et les Voies Africaines du Développement, Paris, Le livre africain, 1966, 299 pages.
- , éditeur, Prospective du développement en Afrique noire, un scénario: le Sénégal, Bruxelles, Editions Complexe, 1978, 191 pages.
- TORDOFF, William, Government and Politics in Africa, Bloomington, Indiana University Press, 1984, 352 pages.
- TOWA, Marcien, Léopold Sédar Senghor: Négritude ou Servitude?, Yaoundé, Editions CLE, 1971, 117 pages.
- TRAORE, Bakary, Mamadou LO et Jean-Louis ALIBERT, Forces Politiques en Afrique Noire, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, 312 pages.
- VOSS, Joachim, éditeur, Development Policy in Africa, Bonn-Bad Godesberg, Verlag Neue Gesellschaft GmbH, 1973, 344 pages.
- YANNOPOULOS, Tatjana et Denis MARTIN, "Analyse comparative des méthodes de développement en Côte d'Ivoire et en Tanzanie", dans: Development Policy in Africa, édité par Joachim Voss, Bonn-Bad Godesberg, Verlag Neue Gesellschaft GmbH, 1973, pp.245-264.
- YANSANE, Aguibou Y., Decolonization in West African States with French Colonial Legacy, Cambridge (Mass.), Schenkman Publishing Company, 1984, 540 pages.
- YOUNG, Crawford, Ideology and Development in Africa, New Haven, Yale University Press, 1982, 376 pages.

ZARTMAN, I. William et Christopher DELGADO, éditeurs, The Political Economy of Ivory Coast, New York, Praeger Publishers, 1984, 255 pages.

ZOLBERG, Aristide R., Creating Political Order: The Party-States of West Africa, Chicago, Rand McNally & Company, 1966, 168 pages.

- , One-Party Government in the Ivory Coast, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1969, 400 pages.

### Revues

AGARWALA, Ramgopal, "La planification dans les pays en développement", Finances & Développement, Mars 1985, pp.13-16.

AMIN, Samir, "La bourgeoisie d'affaires sénégalaise", L'Homme et la Société, no.12, 1969, pp.29-41.

BARKER, Jonathan, "Stability and Stagnation: The State in Senegal", Revue canadienne des études africaines, vol.XI, no.1, 1977, pp.23-42.

BELLOT, Jean-Marc, "Sénégal: crise du développement rural", Le Mois en Afrique, nos 233-234, Juin-Juillet 1985, pp.42-51.

BENOT, Yves, "Idéologies, Nation et Structures Sociales en Afrique Noire", Tiers-Monde, Tome XV, no.57, 1974, pp.135-170.

BOELMAN, Wirte, "Rural Growth and Distribution in Ivory Coast", Development and Change, vol.12, no.4, 1981, pp.619-629.

BUREAU, Georges, "La Planification en Afrique: Le cas de la Côte d'Ivoire", Revue française d'administration publique, no.36, 1985, pp.657-667.

CAIRE, Guy, "Idéologies du Développement et Développement de l'Idéologie", Tiers-Monde, Tome XV, no.57, 1974, pp.5-30.

CAMPBELL, Bonnie, "Crise fiscale et endettement: Le cas de la Côte d'Ivoire", Interventions Economiques, no.16, 1986, pp.95-110.

- , "L'idéologie de la croissance: Une analyse du Plan quinquennal de développement 1971-1975 de la Côte d'Ivoire", Revue canadienne des études africaines, vol.X, no.2, 1976, pp.211-233.
- , "Social Change and Class Formation in a French West African State", Revue canadienne des études africaines, vol.VIII, no.2, 1974, pp.285-306.
- COPANS, Jean, "Paysannerie et politique au Sénégal", Cahier d'Etudes africaines, vol.18, no.1-2, 1978, pp.241-256.
- COT, Ginette, "Sénégal: Les tribulations de l'arachide", Afrique-Asie, no.348, 20 mai 1985, pp.30-31.
- COX, Pamela et Richard KESSLER, "«Après Senghor» - A Socialist Senegal?", African Affairs, vol.79, no.316, 1980, pp.327-342.
- CRUISE O'BRIEN, Donal, "Des bienfaits de l'inégalité: L'Etat et l'économie rurale au Sénégal", Politique Africaine, no.14, 1984, pp.34-38.
- EMMERT, Kirk, "African Socialism and Western Liberalism", Africa Quarterly, vol.XV, no.1-2, 1975, pp.5-21.
- FOIRRY, Jean-Pierre, "L'évolution conjoncturelle de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1983: Quelques facteurs explicatifs de la crise actuelle", Le Mois en Afrique, vol.21, nos 243-244, 1986, pp.70-80.
- FRELASTRE, Georges, "En Côte d'Ivoire: prudente mise en oeuvre de la nouvelle politique de développement rural intégré", Le Mois en Afrique, nos 213-214, Octobre-Novembre 1983, pp.52-62.
- , "L'évolution de la politique agricole du Sénégal", Le Mois en Afrique, nos 194-195, Février 1982, pp.49-64 et pp. 81-95.
- HECHT, R.M., "The Ivory Coast economic «miracle»: What benefits for peasant farmers?", Journal of Modern African Studies, vol.21, no.1, 1983, pp.25-53.
- JACQUEMOT, Pierre, "Crise et Renouveau de la Planification du Développement", Revue Tiers Monde, t.XXV, no.98, 1984, pp.245-268.
- KOUADIO, Konan, "Situation et objectif du plan quinquennal ivoirien (1976-1980)", Revue française d'études politiques africaines, vol.14, no.159, 1979, pp.14-27.

- LE ROY, Etienne, "La loi sur le domaine national a vingt ans: joyeux anniversaire?", Mondes en Développement, tome 13, no.52, 1985, pp.667-685.
- MENDE, Justin, "Senegal: Diouf's New Directions", Africa Report, vol.27, no.6, 1982, pp.45-53.
- RONDOS, Alexander G., "Ivory Coast: The Price of Development", Africa Report, vol.24, no.2, 1979, pp.4-9.
- SCHAFF, Adam, "La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la «fin du siècle de l'idéologie»", L'Homme et la Société, no.4, 1967, pp.49-59.
- SKURNIK, Walter A.E., "Léopold Sédar Senghor and African Socialism", The Journal of Modern African Studies, vol.3, no.3, 1965, pp.349-369.
- WORONOFF, Jon, "Ivory Coast: The Value of Development", Africa Report, vol.24, no.4, 1979, pp.13-19.
- ZOLBERG, Aristide R., "La redécouverte de la Côte d'Ivoire", Politique Africaine, no.9, 1983, pp.118-131.

### Hebdomadaires

- Fraternité, Abidjan (Côte d'Ivoire): du vol.1, no.1 (24 avril 1959) jusqu'au vol.4, no.192 (28 décembre 1962).

### Documents officiels

- BANQUE MONDIALE, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara: Programme indicatif d'action, Washington, D.C., B.I.R.D./Banque mondiale, 1981, 223 pages.
- BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde 1986, Washington, D.C., B.I.R.D./Banque Mondiale, 1986, 277 pages.
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Perspectives Décennales de Développement Economique et Social (1960-1970) (Première esquisse), Abidjan, Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, 1962.
- , Perspectives Décennales de Développement Economique, Social et Culturel 1960-1970, Abidjan, Ministère du Plan, 1967.

- , Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1971-1975, Abidjan, Ministère du Plan, 1971.

- , Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1976-1980, Abidjan, Ministère du Plan, 1977.

- , Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1981-1985, Abidjan, Ministère du Plan et de l'Industrie, 1983.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, Plan Quadriennal de Développement, 1961-1964, Dakar, Ministère du Plan, 1961, 209 pages.

- , Deuxième Plan Quadriennal de Développement Economique et Social, 1965-1969, Dakar, Ministère du Plan, 1965, 543 pages.

- , Troisième Plan Quadriennal de Développement Economique et Social, 1969-1973, Dakar, Ministère du Plan et de l'Industrie, 1969, 345 pages.

TUINDER, Bastiaan A. den, Ivory Coast: The Challenge of Success, (Report of a mission sent to the Ivory Coast by the World Bank), Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1978, 445 pages.